

25^e ANNÉE.

N^{os} 1 ET 2 - MARS-JUIN 1931

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (I^{er}), Fils et Successeur

2, Rue du Cadran-Saint-Pierre et 9, Rue de l'Ecu

1931

AVIS

Pour éviter à la Société des frais inutiles de recouvrement, nous prions nos Collègues de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, soit **20 francs**, à partir de 1931, par mandat ordinaire ou par mandat chèque postal à M. Georges BEAUSSERON, Trésorier-Adjoint de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE, 14, rue Saint-André, à Reims, ou à M. LEMARTELEUR Edmond, 24, rue Frédéric-Plomb, à Epernay (Marne).

Compte Chèques Postaux, Nancy N° 145-15

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Procès-verbal de la séance du 21 décembre 1930.
Clef de cabane gauloise trouvée à Hauviné (Ardennes).
Petit coq en bronze trouvé à Rubigny (Ardennes).
Estampilles de potiers gallo-romains trouvées près de Château-Porcien.
Fouilles d'habitations et d'un puits gallo-romains au lieu-dit « Le Tullet », territoire de Morains (Marne).
Monnaies romaines trouvées à Heutréville (Marne).
Sur quatre incinérations présumées de la première période du deuxième âge du fer, dite période Martienne.
Bibliographie : Rhodania. — Congrès de 1929.

Procès-verbal de la séance du 29 mars 1931.
Première impression sur le cimetière des « Varennes », à Dormans.
Foyers néolithiques de Bazancourt.
Fouilles et trouvailles faites le long du « Chemin de Reims », entre Bannogne et Chaumont-Porcien (Ardennes).
Coup d'œil rétrospectif sur les cimetières d'Aussois.
Souvenir de la « Vieille-Andecy », La nécropole mérovingienne de Trémont (Meuse).
Fond de cabane de l'époque hallstattienne, cimetières celtiques, tombe gallo-romaine, des « Côtes-en-Marne » à Ecury-sur-Cooles.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la Séance du 21 Décembre 1930

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le 21 décembre sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : MM. BELLEVOYE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BRISSON, D^r BASTIN, BOUXIN, BRY et M^{me} COQUART, COUTIER, CARDINAL, COULON, CABROL et M^{me} DRUART, DOUBLET, DOURCY, DUPUIS, DUGUET, DROPSY, D^r GUILLAUME, HU, ILGARD, LAIRE, LACROIX, LEMARTELEUR, LARMIGNY, MOREAU et M^{me} MÈNÉ, MAQUART, D^r MEUGY, POULAIN, SIMONNET, SAVY.

Excusés : MM. Paul MARCHANDEAU, Député-Maire de Reims, MENNECIER, conservateur des Musées de la Ville de Reims, HUGUES KRAFFT, CARLIER, BEAUSSERON, GARDEZ, MOUQUOT, Abbé FAVRET, CHENET, COURTY, DENEUX, M. et M^{me} MORGEN, GILLET, GOBENSÉ.

A 13 h. 30 notre dévoué collègue M. Dourey nous fait visiter les salles actuellement dégagées de l'ancien Forum situé place des Marchés et nous donne tous renseignements concernant les travaux exécutés pour sauvegarder des vestiges si imposants ; il attire notre attention sur le curieux mode de construction des voûtes.

Les explications données sont écoutées attentivement par les membres de la S. A. C. M. Logeart se fait l'interprète de tous en remerciant M. Dourey de sa très intéressante causerie.

14 heures. — Hôtel de Ville : Présentations, communications.

MM. Lemarteleur et Doublet exposent une série de pièces lithiques recueillies au cours de récentes recherches.

M. Simonnet montre une curieuse clef de cabane trouvée à proximité d'incinérations gauloises (Tène III) au lieu-dit « Les Heurteaux ».

Il est donné lecture de deux notices de M. Carlier sur un petit coq en bronze découvert à Rubigny (Ardennes) et sur des estampilles de potiers gallo-romains trouvées près de Château-Portien.

M. Bosteaux-Cousin expose plusieurs planches de bijoux et armes de l'époque gauloise ; divers torques remarquables, de nombreux bracelets finement travaillés ainsi que des fibules dont deux, recueillies sur les clavicules d'une inhumée, sont reliées par une chaînette de bronze.

M. le Dr Bastin fait circuler deux bois de cerf incisés à l'époque néolithique, pièces recueillies aux environs de Vouziers (Liry) et un andouiller provenant de Villers-Semeuse, présentant des traces de sciage (époque du Bronze), plusieurs emmanchements de haches, un curieux objet en bois de cerf ayant servi de lisseur (?) ; cinq patins préhistoriques trouvés dans les dragages de la Dyle, près Malines (Belgique), objets rares, présentant un réel intérêt archéologique. Trois de ces patins sont confectionnés avec des os de Bos longifrons, d'âne et de cheval, deux autres en bois de cerf. Nous remercions vivement notre collègue de sa très intéressante communication.

MM. Coutier et Brisson présentent une crémaillère en fer de l'époque romaine, recueillie dans un puits : pièce peu

commune ; une série d'épingles en os et en bronze ; quelques monnaies impériales dont quatre en bronze ; trois clochettes en bronze découvertes sur l'emplacement de villas romaines, et un curieux dé pipé, le tout trouvé dans le sud du Département de la Marne à Morains. M. Cabrol fait remarquer que le dé truqué présenté par MM. Coutier et Brisson offre une base du cube arrondie et qu'ainsi le point β sort très rarement.

M. Hu montre une hache polie provenant des Hauts-de-Congy près de Villevenard et un grattoir double sur lame de 140×25 venant de Baye.

M. Doublet est nommé membre du Comité.

M. Gardez est nommé trésorier honoraire.

M. Jot fait circuler un petit lot de pièces du III^e siècle (argent et bronze) monnaies découvertes à Heutréguille.

M. Marquet, Instituteur à Nouart (Ardennes), est proclamé membre de la Société Archéologique Champenoise.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu financier de la Société. En raison des frais importants d'impression, les cotisations sont portées à :

20 francs membres actifs.

40 francs membres honoraires.

400 francs (versement unique), membre à vie.

Rectification : Dans le procès-verbal de la séance du 5 octobre 1930, relatant une trouvaille de M. Thiérot, il faut lire : *Vouciennes* et non *Vauciennes*.

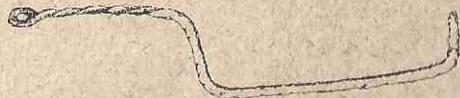
Le Secrétaire : P. COULON.

Clef de Cabane gauloise trouvée à Hauviné

Dans son manuel d'Archéologie Celtique, deuxième âge du fer, tome III, page 1.390, Déchelette écrit : « Aucune indication archéologique ne nous permet encore d'affirmer que les clefs métalliques aient été en usage dans les pays celtiques avant l'époque de la T. III ». Et plus loin : « Au dernier siècle avant l'ère chrétienne, plusieurs modèles de clefs en fer, avaient été introduits des pays du sud au nord

des Alpes ». Suit la description de trois types principaux avec figures.

Or, le 11 Novembre dernier, au nord d'Hauviné, au lieu-dit « Les Heurteaux », en fouillant une excavation d'une surface de 12 mètres de long sur au moins 5 mètres de largeur, de profondeur inégale, réunion probable de plusieurs habitats accolés, j'ai trouvé à 0.40 de profondeur, à un mètre de l'extrémité est, dans de la terre noire de foyer, parmi des débris de vases et des déchets de cuisine, une clef : tige de fer d'une longueur de 0.30 c. comprenant une partie droite ou poignée torsionnée avec anneau terminal de suspension et une partie coudée, plate, repliée en crochet à angle droit à l'extrémité, se rapprochant singulièrement comme forme du n° 3 fig. 619 du Manuel de Déchelette, et trouvée à Bibracte.



Clef de cabane gauloise, en fer, trouvée à Hauviné
(1/5 gr. nat.)

Tous les tessons recueillis comme témoins sont sans conteste de la période dite Marnien I. Faut-il conclure que de l'an 500 à l'an 300 ou 250 avant l'ère chrétienne les clefs en fer étaient déjà connues dans la région d'Hauviné ?

Jé dois dire toutefois qu'à une petite distance du foyer exploré — 50 mètres environ — existent des incinérations du Marnien III ; l'une a déjà donné, outre des fragments de poterie caractéristique, une fibule de cette période.

L. SIMONNET.

Petit Coq en Bronze trouvé à Rubigny (Ardennes)

Notre jeune collègue Adrien Loriette vient d'offrir au Musée du Rethélois, un intéressant petit coq en bronze coulé trouvé à Rubigny (Ardennes), à 70 centimètres de profondeur. Il présente beaucoup d'analogie avec le coq de Moiremont, reproduit dans notre Bulletin en 1923, mais il est plus élancé, sa queue est moins épaisse et son support est moins élancé.

Quelques traits marquent les ailes et à part une petite cassure à la queue il est bien conservé et sa patine est à peu près intacte. Son poids est de 70 grammes, tandis que celui de Moiremont n'est que de 60 grammes.

A-t-il été trouvé dans une couche archéologique ? est-ce un jouet gallo-romain ou tout simplement un coq de 1830 ? Les renseignements nous manquent et je laisse à mes collègues le soin de le dater.

J. CARLIER.

Estampilles de Potiers gallo-romains trouvées près de Château-Porcien

Notre collègue Marcel Maquart vient de trouver sur le plateau de Nandin, emplacement d'un oppidum, un tesson de poterie rouge lustré portant l'estampille MINCIVS, et nous même en avons recueilli une autre de GINIA en 1919. Toutes deux ont été offertes au Musée du Rethélois.

A notre connaissance trois autres estampilles ont été trouvées au même endroit avant guerre, ce sont celles de MARCELLVS, GRACVNA. F. et AMBITOVMA.

La plupart de ces noms ont été rencontrés dans les ruines du four à potier du Pont-des-Rèmes (Meuse).

J. CARLIER.

Fouilles d'habitations et d'un puits gallo-romains au lieu-dit « Le Tuillet » territoire de Morains (Marne)

Cette contrée dénommée « le Tuillet » paraît avoir été une cité gallo-romaine très importante ; le sol y est jonché de tuiles et de poteries ; les monnaies n'y sont pas rares non plus.

Dans le parc de la propriété de M. Balland, se trouve l'emplacement d'une demeure gallo-romaine ; à la suite d'un incendie, les étages supérieurs se sont écroulés et tous les objets rassemblés dans l'habitation ont été ensevelis dans la cave. Plus de la moitié de cette cave avait été fouillée par M. Balland. Il a découvert quelques monnaies de bronze (une de Tétricus et une de Claudius), de nombreuses poteries

malheureusement brisées et rendues irréparables par l'action du feu, du blé calciné dont la couche, par endroits, atteignait jusqu'à 15 cm. (d'autres graines rondes se trouvaient dans un vase) et trois clochettes en bronze qui ont dû servir d'appareil avertisseur à l'entrée de l'habitation.

Les fouilles complémentaires que nous avons exécutées en décembre 1927, nous ont permis de recueillir une douzaine de vases, les fragments d'un grand plat en bronze fondu, de nombreux clous de charpente, un marteau en fer, un ciseau, une cuillère à pot, des ferrures de coffre en bronze.

Nous avons relevé les dimensions suivantes : côtés est et ouest de la cave : 2 m. 50 ; côtés nord et sud : 2 m. 90 ; profondeur : 1 m. 60 ; les côtés nord et sud étaient murés en pierre (épaisseur : 0 m. 20).

UNE FABRIQUE D'ÉPINGLES GALLO-ROMAINES

Nous avons également fouillé un autre fond d'habitation gallo-romaine situé au même endroit, mais dans la propriété de M. Parrot, voisine du parc de M. Balland. Situation : à 50 m. environ de la route d'Aulnay, à 100 m. de la gare de Morains-Aulnay et à 34 km. d'Épernay.

Ce fond d'habitation simplement creusé dans le sol est rectangulaire et devait être recouvert d'un lattis enduit de terre ou protégé d'un chaume comme les huttes gauloises. Il mesure 6 m. 50 de long sur 5 m. de large avec une profondeur de 2 m.

Sous la terre végétale épaisse de 15 cm. se trouvait une couche de terre noire de 75 cm. ; puis venait un mélange de terre sableuse et de cendres atteignant 1 m. d'épaisseur et contenant le dépôt archéologique qui reposait sur une couche stérile de 10 cm. placé immédiatement sur la craie, terrain naturel.

Nous recueillîmes, dans la couche archéologique, de nombreuses épingles en os, une en bronze, un dé à jouer, quelques tessons de poterie, un vase en terre noirâtre bien conservé, une meule à peine ébauchée, 5 monnaies romaines dont il sera question plus loin, enfin de nombreuses extrémités de canons de bovidés dont la partie médiane avait été enlevée par un sciage très soigné, effectué à l'aide d'un outil

métallique dans le but d'obtenir la matière première nécessaire à la fabrication des épingles en os.

Le segment osseux était ensuite débité en lamelles d'une certaine grosseur, dans lesquelles l'épingle était taillée en laissant à la tête à peu près l'épaisseur primitive de la lamelle.

Lorsque, par suite d'enlèvements successifs de la matière osseuse, l'épingle était arrivée à la dimension et à la forme voulues, on taillait l'extrémité en pointe.

Les têtes des épingles recueillies ont été légèrement arrondies et sont pour la plupart sphériques, cependant quelques-unes sont oblongues. Une épingle même, mais malheureusement cassée, présente une tête en forme de poire reposant sur une double perle plate ; un sillon en volute se détache du milieu de la tête pour rejoindre le sommet, donnant à cette partie une grande ressemblance avec certaines coquilles du bassin parisien désignées sous le nom de turitelles.

La longueur des épingles varie de 0 m. 090 à 0 m. 045, les plus courtes provenant de pièces brisées et réutilisées par une taille nouvelle de l'extrémité cassée.

L'épingle en bronze mesure 0 m. 076 ; munie d'une tête polyédrique, elle est très effilée.

Le dé à jouer est truqué ; l'une des bases du cube a été arrondie, c'est celle qui est marquée de l'as à l'opposé du 6 ; cette disposition fait que l'on « sort » très rarement le 6.

Les monnaies recueillies dans les fouilles comprennent un grand bronze de Trajan (98-117), un petit bronze de Postumus (258-267) et trois de Constance II (337-361).

Un très grand nombre de pièces romaines toutes comprises entre 98, date de l'avènement de Trajan, et le règne de Constance II, ont été trouvées au lieu dit « le Tuillet » ; par contre, à notre connaissance, aucune monnaie de Julien n'y a été recueillie. Nommé César en 354, par Constance II, et envoyé en Gaule pour la défendre contre les Germains, Julien y déploya une énergie et une habileté remarquables. Il résidait volontiers à Lutèce.

L'absence totale de ses monnaies, dans un lieu peu éloigné de cette ville, nous autorise donc à penser que l'établissement du « Tuillet », ruiné par les incursions des Germains,

avait disparu avant l'arrivée de Julien en Gaule, c'est-à-dire vers le milieu du IV^e siècle.

LE PUIS GALLO-ROMAIN DU « TUILLET »

Il est dans la propriété Parrot, à quelques mètres de la fabrique d'épingles que nous venons de signaler.

Nous l'avons complètement vidé au cours de l'année 1929. Nous l'avons découvert en procédant, en hiver, à des sondages dans la région. Nous étions descendus jusqu'à l'eau, mais nous n'avons pu le vider que plus tard grâce à la sécheresse persistante de l'été 1929.

Ce puits, de forme cylindrique, est profond de 7 m., avec 1 m. 45 de diamètre ; l'eau peut y atteindre, aux moments les plus favorables, la hauteur de 4 m.

Complètement rempli de débris de toute sorte, le déblaiement en a été particulièrement laborieux et a nécessité l'établissement d'un solide treuil pour enlever les pierres provenant de la margelle et dont le poids dépassait souvent 100 kg. ; plus tard, vers la fin des travaux, nous dûmes l'assécher en nous servant d'une pompe d'épuisement.

Nous avons trouvé dans les déblais de très nombreux fragments de tuiles à rebord et de tessons de poterie soit ordinaire, soit samienne, de grandes quantités d'ossements d'animaux domestiques et deux monnaies de Constance II.

Au fond du puits et mêlée à une certaine quantité de charbon de bois se trouvait la belle crémaillère en fer que nous vous présentons.

Le Manuel d'Archéologie de Déchelette (fig. 636) en mentionne une semblable provenant d'Emmendingen, dans le duché de Bade.

Une autre est signalée dans l'ouvrage de Vouga, comme provenant de la Tène. Une coupe en verre et un vase à enduit noir gisaient à côté de la crémaillère, mais il furent accidentellement brisés au cours des travaux. En outre, nous avons trouvé également au fond du puits les débris d'un seau en bois muni d'une anse en fer, un rasoir et une clef en fer.

Le propriétaire a pris les mesures de protection nécessaires pour qu'il soit toujours possible aux archéologues de visiter le puits.

COUTIER, BRISSON et DUVAL.

Trouaille de Monnaies romaines à Heutréville

Cette trouvaille a eu lieu, il y a environ 4 ans, à Heutréville, au lieu-dit « Le Placard », situé au nord-ouest du village, à quelques mètres de la voie ferrée Bazancourt-Apremont.

Le propriétaire, M. Jot Abel, a présenté ses monnaies aux membres de la S. A. C., à la réunion du 21 décembre 1930.

Il s'agit vraisemblablement d'une cachette ; toutes les pièces de monnaie se trouvaient dans une boîte en fer rongée par la rouille et enfouie à une profondeur de 60 cm.

M. Jot a recueilli 75 pièces de bronze et 17 pièces d'argent. L'usure a fait disparaître la légende sur le plus grand nombre des pièces de bronze. On peut en déterminer une trentaine qui datent des règnes de Trajan (98-117, d'Adrien (117-138), d'Antoine le Pieux (138-161), de Marc-Aurèle (161-180), de Commode (180-192) ; d'autres ont été frappées en l'honneur de Faustine mère, femme d'Antonin et de Faustine jeune, femme de Marc-Aurèle ; une se rapporte à Lucille, femme de Lucius-Véru.

Parmi les 17 pièces d'argent qui sont bien conservées, deux n'ont pas été déterminées ; une remonte à Antonin le Pieux ; on lit sur la face : Antoninus Pius Aug. ; une autre qui date du règne de Septime-Sévère (193-211) porte sur la face : Severus Aug. Part. Max. et sur le revers : Victae (Victoire volant à gauche et tenant un diadème des deux mains, devant elle un bouclier sur un cippe) (1).

5 sont de Gordien le Pieux (238-244).

1) Face : Imp. Gordianus Pius Fel. Aug. Son buste radié à droite.

Revers : P.M. T.R. P.I. Cos. II PP. (Gordien en habit militaire debout à droite tenant une haste transversale et un globe).

2) Revers : Virtus Aug. (Mars casqué debout à gauche, tenant une branche d'olivier et une haste ; à ses pieds, à gauche, un bouclier), etc.. (1).

(1) COHEN. — Monnaies impériales.

5 datent de Philippe Père (244-249). Face : Imp. Philippus Aug.

1) Revers : *Seculares Augg.* (La louve à gauche allaitant Romulus et Remus) 248 ap. J.-C.

2) Revers : (Cerf marchant à droite).

3) Revers : *Annona Aug.* (L'abondance debout à gauche tenant les épis et une corne d'abondance ; à ses pieds une proue de vaisseau), etc. (1).

2 remontent à Décius ou Dèce (249-251).

Face : Imp. C.M.Q. *Trianus Décius Aug.*

3 à Valérien Père (254-260).

Face : Imp. C.P. *Lic. Valerianus Aug.*

En outre, faut-il attribuer à Antonin le Pieux une médaille qui porte sur la face « *Divo Aug.* » et dont le revers paraît figurer un autel ?

La plus récente de ces monnaies date des environs de 260, ce qui autorise à penser que la cachette du « *Placard* » remonte à cette époque, c'est-à-dire au moment de l'invasion de la Gaule (268) par les tribus germaniques pendant la période dite d'Anarchie militaire. Il est non moins certain qu'en ce temps-là une partie de la population d'Heutrégiville habitait sur la rive gauche de la Suippe.

Sur quatre incinérations présumées de la 1^{re} période du 2^e âge du fer, dite période marnienne

Je les ai découvertes du 7 au 13 janvier 1930, au lieu-dit « *Le Chemin-de-Fond-Thierry* », territoire de Bétheniville (Marne). Elles se trouvent dans un champ appartenant à M. Ponsin, agriculteur.

De la terre noire ramenée à la surface du sol à la suite d'un labour profond destiné à mettre en état le terrain devant êtreensemencé en betteraves, avait attiré mon attention.

Je note, en passant, que les cultivateurs qui, en hiver, dans les terres crayeuses de nos régions, creusent des sillons de 30 à 35 cm. de profondeur ont toutes les chances de découvrir des vestiges qui renseignent les archéologues. De janvier à mars 1930, j'en ai eu trois fois la preuve.

(1) COHEN : monnaies impériales.

Le 7 janvier donc, j'ouvrais un trou circulaire de 70 cm. de diamètre et de 40 cm. de profondeur ; j'y trouvais, parmi de la terre très noire et des os calcinés, un vase de forme « *carénée* » dont la charrue avait brisé la partie supérieure (voir fig. n° 1).

Le 13, mise à jour d'une deuxième incinération ; le trou sensiblement circulaire, creusé dans la grève calcaire qui constitue le sous-sol, avait 80 cm. de diamètre et 40 cm. de profondeur ; la terre très noire a dû subir longtemps l'action du feu ; au milieu du trou un petit vase apode (fig. n° 2) à parois très minces — 2 m/m — rempli de terre noire, orné à sa partie supérieure d'une bordure de 7 lignes incisées et d'un deuxième motif ornemental constitué par la dent de loup, était entouré de nombreux fragments d'os calcinés.

Une troisième incinération contenait un vase « *caréné* », déplacé d'ailleurs par la charrue, et dont la partie supérieure était brisée (fig. n° 3) ; la terre moins noire que dans les deux trous précédents ne m'a pas paru contenir d'ossements.

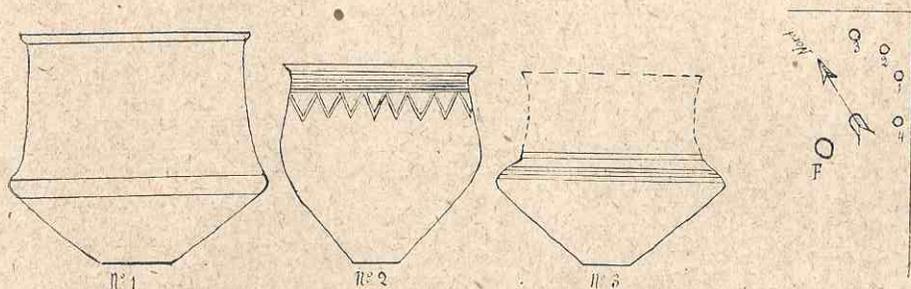
Le 15 janvier, dans une quatrième incinération, je n'ai recueilli qu'une partie d'un petit vase « *caréné* » avec quelques débris d'os ayant subi l'action du feu.

Le lendemain, j'ai déblayé un fond de cabane. De forme circulaire, son diamètre était 1 m. 40 ; sa profondeur au milieu, 0 m. 90 et aux bords, 0 m. 50. Ce trou était rempli d'une terre très noire qui contenait les débris d'au moins 7 vases ; plusieurs avaient des parois de 1/2 cm. d'épaisseur ; grossiers, sans trace de tour, faits d'une pâte brune, — excepté un seul, à pâte rougeâtre, — ils avaient constitué cette « *poterie de foyer* » généralement moins soignée, comme forme, comme ornementation, que les vases déposés dans les tombes ; trois étaient recouverts extérieurement d'un engobe brun-rougeâtre ; la moitié d'un petit bol apode, de 2 cm. 5 de hauteur sur 7 cm. 5 de diamètre se trouvait aussi dans le fond de cabane.

Je dois signaler également que j'ai rencontré deux emplacements du diamètre et de la profondeur des incinérations dont le fond était pavé de cailloux bruts de la nature du silex gros comme le poing, apportés là intentionnellement ; ils avaient subi l'action du feu et une couche de

terre noire, brûlée, les recouvrait ; nulle trace de poterie, ni d'ossements autour d'eux.

C'est dans la partie nord-est du champ que se trouvaient éloignés les uns des autres de 5 à 10 mètres, incinérations, fond de cabane, foyers.



Vases trouvés dans les incinérations du « Chemin-de-Fond-Thierry »
(1/4 gr. nat.)

1-2-3-4 : emplacements des incinérations ; F. : foyer

Divers travaux ont interrompu mes recherches et je n'ai pas pu m'assurer, avant l'ensemencement, si d'autres vestiges du même genre existent encore dans cette terre qui a plusieurs hectares de surface.

Ainsi, dans les incinérations, des vases ayant la forme, l'aspect, la structure caractéristiques de la céramique marnienne ; dans le fond de cabane, de la poterie que je n'hésite pas à classer dans le « marnien » ; mais nul objet de bronze ou de fer d'un si grand secours pour dater une tombe, n'accompagnait cette céramique.

Mes trouvailles n'ont pas le moindre rapport avec les incinérations de la période dite Tène III ou Marnien III ; elles n'ont rien de commun non plus avec la phase précédente ou Tène II ; je crois donc m'être trouvé en présence d'incinérations de la première période du 2^e âge du fer ou période marnienne. Mais ma certitude n'est pas absolue ; je n'ai vu nulle part — (j'ai consulté le Manuel de J. Déchelette et les Bulletins que je possède de la S. A. C.) — que les Marniens aient pratiqué l'incinération, et si, exceptionnellement, on rencontre dans leurs cimetières, ce mode de sépulture, on constate qu'ils déposaient dans la fosse, avec les poteries, les ornements ou les armes ayant appartenu à l'incinéré.

Je prends donc la liberté de poser aux membres de la S. A. C. les questions suivantes : Connaissez-vous des incinérations datant de la période marnienne ? Etaient-elles la règle ou l'exception dans les cimetières où elles ont été découvertes ? Quelles précisions pouvez-vous donner concernant leur forme, leur contenu ? etc.

Tous les renseignements qu'on voudra fournir seront bien accueillis. A mon avis, ce détail archéologique ne pourra que gagner à être mis en lumière et discuté.

J. DUPUIS.

BIBLIOGRAPHIE

Rhodania. — Association des préhistoriens, des Archéologues et des Numismates du Bassin du Rhône. — Compte rendu du XI^e Congrès : Cannes, Grasse, 1929. — Vienne, MARTIN et TERNET, imprimeurs, 14, quai Jean-Jaurès.

Ce n'est pas la première fois que nous signalons « Rhodania » aux membres de la S. A. C. Cette Société de préhistoriens dispose d'un vaste et riche champ d'exploration. En 1929, elle a tenu ses assises dans la merveilleuse région de Cannes-Grasse.

Chaque année, ses membres recueillent d'abondants et précieux documents qui enrichissent la préhistoire. L'un d'eux, M. P. Goby, de Grasse, rassemble, depuis 35 ans, des documents sur les mégalithes de sa région, il en a dressé la carte générale ; il les a mesurés, décrits ; sa documentation iconographique intéresse les départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes, du Var, des Basses-Alpes ; elle a trait à 38 dolmens, 13 tumulus, 9 stations préhistoriques, plus de 26 grottes préhistoriques.

M. Goby indique que la plupart des dolmens sont orientés de l'ouest à l'est, que la chambre funéraire est généralement composée de 5 grandes dalles, que ces tombeaux, parfois véritables ossuaires ayant pu contenir jusqu'à 45 individus, ont fourni quelques vases caliciformes, de belles lames de silex, des couteaux, des poignards, des pointes de flèches, des perles, des haches polies en jadéite, variolite, serpentine, etc... Des gravures reproduisent quelques-uns des objets composant ce mobilier dolménique que M. Goby date du milieu et de la fin de l'Enéolithique.

Il a aussi entretenu ses collègues du « Sorcier du lac des Merveilles et des énigmatiques pétroglyphes des environs du Monte-Bego, près de Tende (Italie) ».

Il y a là, à une altitude de 1.900 à 2.600 m., un immense musée en plein air ; on l'attribue aux tribus des premiers âges du bronze

qui ont gravé sur la pierre, des pointes de flèches, des poignards, des épées, des lances, des herses, des charrues, des faucilles, des bœufs sous le joug, des figures humaines, etc. Le nombre des inscriptions se rapprocheraient de 18.000, réparties sur 10 à 12 km² ; elles sont gravées au pointillé sur un chiste très dur et leur profondeur est de 2 à 3 mm. Des reproductions de ces mystérieuses gravures du lac des Merveilles, — « le Sorcier », « le Chef de la Tribu », etc., — que la neige recouvre pendant 10 mois de l'année, illustrent cette intéressante étude.

Le Colonel Constantin, dans un substantiel rapport, cherche à établir quelles sont les populations qui ont successivement peuplé la vallée du Rhône. Il utilise quatre sources de renseignements : « les trouvailles relatives à l'anthropologie préhistorique, — les découvertes archéologiques, — les écrits des auteurs anciens et les résultats des investigations linguistiques faites selon les méthodes modernes ».

Il constate dans sept départements l'existence d'outils chelléens, acheuléens, particulièrement abondants en Saône-et-Loire ; nombreux aussi sont les outils moustériens.

C'est vers la fin de la glaciation wurmienne qu'apparaît, en Saône-et-Loire, l'industrie aurignacienne. A cette époque, des hommes du type de Cro-Magnon, à caractères négroïdes, vivaient dans la grotte des enfants, près de Menton ; on retrouve leur trace à Solutré.

Puis, en même temps que ces derniers, les hommes du type de Chancelade auraient peuplé le bassin du Rhône. A l'époque où s'y installent les civilisations azilienne et tardenoisienne, l'homme de Chancelade a disparu ; il aurait, comme le renne, émigré vers le pôle.

La population du bassin du Rhône, pendant les civilisations néolithiques, paraît avoir été très nombreuse, surtout au moment où florissait l'industrie robenhausienne, ainsi qu'en témoignent les stations, les dolmens, les enceintes préhistoriques si abondants.

Le fond de la population, à l'âge du bronze, est le même qu'à l'époque néolithique, mais les crânes moyens issus de croisements de crânes longs et courts apparaissent. La proportion des brachycéphales augmente dès le Bronze I.

Les dolychocéphales hallstattiens ou marniens du type nordique (l'H. nordicus) — ces Gaulois que rien ne permet de distinguer des Celtes — apportèrent la civilisation du fer. Ils s'assimilèrent les Ligures qui, plus anciennement établis sur le sol, n'en différaient guère au point de vue de la religion et des mœurs ; ils parlaient une langue qui comprend des éléments communs, qui contient les mêmes radicaux ; l'auteur pense que Ligures et Celtes ont une origine commune et que les Ligures sont les premiers indo-européens

établis dans le bassin du Rhône où ils ont apporté la civilisation énéolithique.

C'est ainsi que se succéderaient les types d'humanité qui auraient peuplé, aux temps préhistoriques, la vallée du Rhône.

Cette brève analyse se propose seulement de signaler la savante étude du Colonel Constantin.

*

**

Nous ne pouvons qu'indiquer les titres de bien d'autres articles qui signalent des découvertes jetant un peu de lumière sur le passé de l'humanité : ainsi, « les sépultures antiques de la Vite, commune de Saint-Eloi (Ain) », par H. Thibaut et E. Salomon ; « un habitat protohistorique à Sérézin-du-Rhône (Isère) », par A. Vassy ; « la Station préhistorique de Languissel », par le capitaine Louis ; « Comment reconnaître l'âge de certaines voies antérieures à la domination romaine », par Piroutet, et, pour terminer, une remarquable étude sur « les Iles d'Hyères à travers les siècles » ; ces îles ont fait l'objet de discussions passionnées entre géographes qui se demandaient si elles correspondaient aux Sturnium, Phenice et Phila de Pline l'Ancien ; longtemps avant l'occupation romaine, elles furent des colonies grecques et elles eurent au cours des siècles de nombreux possesseurs et des destinations très diverses. Au xv^e siècle, elles s'appelèrent « les Ysles d'Or » ; Elles sont encore des îles délicieuses chantées par les poètes.

J. DUPUIS.

Procès-Verbal de la Séance du 29 Mars 1931

La S. A. C. s'est réunie le 29 mars 1931 sous la présidence de M. LOGEART.

Étaient présents : MM. BOSTEAUX-HOMÈRE, M. et M^{me} BRY, BEAUSSERON, CARLIER, COURTY, DUPUIS, DROPSY, FINOT, GOBENSÉ, GILLET, HU, LARMIGNY, LAIRE, LEBRUN, MOREAU, MOUQUOT, D^r MEUGY et M^{me}, PAQUIS, G. RENARD, SAVY.

S'étaient fait excuser : MM. MARCHANDEAU, député-maire de Reims, MENNECIER, conservateur des musées de la Ville, Marquis de POLIGNAC, HUGUES KRAFFT, R. JACTAT, COUTIER, BRISSON, DUVAL, ROLAND, BOUXIN, BOSTEAUX-COUSIN, GARDEZ, MORGEN et M^{me}, POULAIN, DOURCY, Abbé FAVRET, LAURENT, THIÉROT, BOUXIN.

Présentations. — MM. Bosteaux frères présentent une partie du mobilier funéraire recueilli par eux, au cours de leurs dernières fouilles, dans un cimetière gaulois des environs

de Reims (Marnien I) : une série de 8 beaux vases de forme et ornementation diverses ; 1 torques à tampons orné du triscèle ; 2 torques ciselés ; 1 torques torsadé dont les extrémités en forme d'anneaux étaient reliées par une fibule de bronze ; 4 bracelets et 6 fibules.

M. Carlier fait circuler des débris de poterie néolithique, un fragment de hache polie et divers outils (burin, retouchoir, etc...), le tout provenant de Hannogne-St-Remy.

M. Paquis présente une série de belles pièces lithiques trouvées à Seraincourt (hache votive, perçoirs, poignard, coup-de-poing, très jolie pointe à main finement travaillée).

M. Courty montre quelques fragments de taille tardenoisien (sablières de Berru) et une belle fibule en bronze trouvée au même endroit.

M. Logeart fait part aux sociétaires de la générosité de certains membres qui ont spontanément majoré leur cotisation. Il les en remercie bien cordialement au nom de la société, en particulier M. Mignot dont l'aide matérielle ne nous fait jamais défaut.

Il demande aux sociétaires qui présentent les résultats de leurs recherches de bien vouloir accompagner leurs présentations d'une courte notice destinée à faciliter le travail du secrétaire pendant la séance.

Afin d'éviter le retour d'un malentendu semblable à celui qui s'est élevé à propos de la conférence de M. Chenet sur ses fouilles au pays des Alaouites, M. le Président demande que tous ceux de nos collègues qui auraient une proposition à adresser à la Société, veuillent bien le faire par écrit. Il recommande ensuite à tous les sociétaires de mettre la plus grande discrétion dans leur zèle de fouilleurs afin d'éviter des froissements toujours possibles.

Il fait part ensuite de la lettre de démission de M. le Dr Guillaume à qui l'âge ne permet plus de prendre une part active à nos travaux. Il propose de nommer M. le Dr Guillaume membre d'honneur de notre société. Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire donne alors lecture d'un rapport de M. l'abbé Favret sur la nécropole de Dormans et d'un travail de M. Mack sur les foyers néolithiques de Bazancourt.

M. Carlier fait part du résultat de ses investigations aux

environs du Chemin de Reims entre Bannogne et Château-Porcien (Incinération gauloise. — Villa gallo-romaine. — Sépulture mérovingienne).

Par suite de la démission de MM. Coulon et Lemarteleur, il y a lieu de nommer un secrétaire et un trésorier. Le Président propose MM. Hu et Moreau qui, ayant accepté, sont nommés à l'unanimité, savoir : M. Hu, 14, rue de Bétheniville, secrétaire ; M. Moreau, 17, rue Cérés, trésorier.

M. Courty accepte de s'occuper des archives de la Société.

M. Chérière Francis, 40, rue Blondel, à Reims, est proclamé membre de la S. A. C.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire :

P. HU.

Première impression sur le Cimetière des " Varennes "

DE DORMANS

Dans une grévière exploitée par M. R. Pétré, ce Dormans, les ouvriers, au cours des travaux d'extraction, mirent au jour plusieurs tombes qui formaient la bordure Est d'une nécropole insoupçonnée jusqu'alors.

A ce jour, une vingtaine de sépultures ont été découvertes. Autorisé aimablement par M. Pétré et avec mission du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, moi-même en ai ouvertes plusieurs qui, sous réserve de découvertes ultérieures, permettent de dégager une première impression sur cette nécropole.

Il semble bien que l'on soit là en présence d'un cimetière des toutes premières années du *Marnien*, avec forte *hérédité* hallstattienne dans le mobilier, et qui rappellerait le cimetière I de Bouzy exploré par G. Chance, et c'est ce qui constituera l'intérêt des fouilles qui y seront faites.

Les orientations sont régulièrement réparties dans le secteur déterminé par les deux solstices. Dans une tombe double, l'inhumé inférieur avait les jambes repliées, ce qui donnait aux fémurs et aux tibias des orientations Sud-Ouest-

Nord-Est et Nord-Est-Sud-Ouest, mais l'ensemble du corps était bien orienté normalement Ouest-Est.

Les corps sont recouverts de blocages de pierres, ce qui, jusqu'à plus ample informé, serait, selon moi, un signe d'ancienneté.

La seule fibule recueillie jusqu'ici est une fibule en fer bien caractéristique du *Marnien* : fibule d'une seule pièce à gros ressort à double spire bilatérale et à pied revenant s'appuyer sur l'arc.

Sauf une exception, les différents torques sont aussi marniens : torques à torsades et à crochet, torques à légers lampons.

Plusieurs tombes ont un mobilier complexe, mais dont le dépôt s'est effectué à l'époque marnienne, la date d'inhumation étant nécessairement celle des objets les plus récents.

Ainsi, dans une tombe double par superposition, se trouvait au cou de l'inhumée inférieure un torque en bronze roulé et deux perles de verre bleu, ce qui était bien Hallstatt II ou II b, mais aussi un vase caréné caractéristique du Marnien.

Une autre tombe, également double par superposition, a aussi fourni un mobilier complexe. Le deuxième inhumé (supérieur) possédait un poignard que l'on pourrait attribuer au Hallstatt II b, mais les vases ainsi que le rasoir déposé sur le poignard étaient bien caractéristiques du Marnien, alors que le premier inhumé (inférieur), possédait des vases du Hallstatt II b, mais le torque gravé et à petits tampons était marnien.

Dès maintenant, je crois pouvoir émettre comme une hypothèse très sérieusement appuyée, que les vases cylindriques, en forme de cistes, doivent être considérés comme appartenant aux premières années du second âge du fer ; Dormans nous les fournit en proportion importante ; aux Jogasses de Chouilly, dans la partie marnienne, c'était là une des formes prédominantes ; M. Thiérot, dans le cimetière archaïque dont il a repris l'exploration à St-Gibrien, en a rencontré plusieurs exemplaires. Par ailleurs, dans toutes les autres nécropoles plus évoluées que j'ai pu fouiller jus-

qu'ici, je n'en ai recueilli qu'un exemplaire aux Grandes-Loges.

Si donc l'exploration des sépultures de Dormans peut, comme je l'espère, se poursuivre méthodiquement, peut-être pourra-t-on formuler d'autres conclusions, ou du moins, d'autres hypothèses.

Abbé FAVRET.

FOYERS NÉOLITHIQUES DE BAZANCOURT

A Bazancourt, dans la grévière exploitée par Monsieur Courty, grévière bien connue par ses fosses gauloises, se trouve immédiatement, sur la droite de l'entrée, un foyer ou plutôt une suite de foyers que nous avons explorés pendant l'été 1929.

Ces foyers forment dans la coupe du terrain une ligne continue noire d'une longueur de huit à neuf mètres et d'une épaisseur variant de 30 à 60 centimètres. L'exploration en était rendue difficile par l'apport, lors de la réfection d'un chemin, d'un remblai de matériaux divers de 30 centimètres. La largeur de ces foyers semble être, à sa plus forte puissance, de 2 m. à 2 m. 50 ce qui est normal pour un fond de cabane.

La terre de remplissage grise vers le haut était à la base d'un beau noir. Nous en avons retiré de nombreux fragments de céramique, quelques silex et des débris de cuisine. A l'endroit du feu probablement nous avons trouvé des cendres et des braises imparfaitement consumées.

Dans cette grévière se voient de nombreuses taches grises de place en place, une quinzaine environ ; dans l'une d'elles nous avons trouvé un tesson semblable à ceux du foyer. Ces taches grises, néolithiques également, sont les restes de foyers ou feux peu importants. La fouille de l'un d'eux n'a rien donné ou presque, la terre y est tassée et la pioche la pénètre très difficilement.

La céramique.

En terre cuite nous n'avons trouvé que des débris appartenant à des poteries.

Les morceaux sont en général assez petits, à quelques exceptions près. Ils nous ont permis néanmoins de nous rendre compte de son aspect et de sa composition.

En général elle est très épaisse et bien cuite mais elle se désagrège assez facilement car les grains dégraissants employés sont grossiers et gros, surtout dans certains échantillons. Comme dégraissant ce sont des pierres calcaires broyées en gros grains qui furent employées ; ces grains, mal mélangés dans la pâte, donnent un aspect grossier à la céramique et lui enlèvent une partie de sa solidité.

L'épaisseur varie de huit à douze millimètres, mais nous avons remarqué quatre centimètres sur un fort fragment du fond ; le diamètre de ce vase était, à la base, de 20 cm. ; en lui supposant une hauteur moyenne, on en conclut qu'il devait être très lourd.

La couleur est rouge brique intérieurement et noire extérieurement, quelquefois inversement. Nous ferons remarquer que sur certains tessons complètement rouges un enduit noir est appliqué ; cet enduit n'est pas très résistant, un léger lavage à l'eau suffit parfois à l'enlever. Un échantillon est complètement blanc crème avec centre légèrement noirâtre ; ce n'est que la forme, les grains dégraissants et sa situation dans le foyer qui ont permis de le situer sûrement au néolithique.

Nous n'avons relevé aucune décoration, pas même celle faite par l'impression du bout des doigts pourtant si commune. Les fragments de bordures trouvés dénotent des vases à grosses panses avec ouvertures très larges, pas de cols ou à peine indiqués et très bas.

En général une pauvreté dans la diversité et une inélégance dans la forme de cette céramique.

Débris osseux.

Vers la base du foyer nous avons rencontré de nombreux débris de cuisine. Ces os, la plupart fragmentés, sont d'une couleur rouge brun, ce qui leur donne un aspect des plus vénérables ; ils sont très friables et d'une grande fragilité.

Nous avons distingué, comme faune le cerf dont nous avons une base de corne, le porc ou sanglier et la chèvre que nous avons reconnus aux dents.

Outillage.

Comme mobilier la récolte est assez pauvre, quelques silex noirs ou patinés ocre clair : deux pointes de flèches à tranchant transversal ou petits tranchets cassés l'un au tranchant, l'autre au talon ; une hachette-amulette taillée, cassée également ; un grand grattoir ; une courte lame ; un beau polissoir à main en grès à gros grain, usé sur ses deux faces et sur l'une de ses tranches, long de 10 cm., épais de 4 et bon nombre d'éclats passés plus ou moins au feu.

Un outil d'os : lissoir fait dans une longue esquille. Outre ces outils nous avons trouvé plusieurs fragments de bélemnites sans traces de travail, quelques galets de grès et un fragment de crâne humain.

Nous pensons que, malgré la poterie d'aspect primitif, on peut classer ces foyers vers le milieu du néolithique.

S. MACK.

Fouilles et trouvailles faites le long du Chemin de Reims entre Bannogne et Chaumont-Porcien (Ardennes)

Une ancienne mais très modeste voie de communication appelée le « Chemin de Reims » ou encore le « Chemin des Romains » devait relier directement la Métropole Rémoise à la Thiérache et, au delà, à la Belgique.

Intermédiaire entre les grandes voies Reims-Bavay et Reims-Cologne, elle est restée chemin de terre sur le parcours que nous allons suivre, soit sur une quinzaine de kilomètres ; toutefois elle est empierrée dans la traversée du village de Bannogne et sur 500 mètres à sa sortie nord.

Ce fut, peut-être, à l'origine une piste gauloise utilisée par les Romains ; elle devint ensuite chemin moyenâgeux, encore fréquenté de nos jours par les gros attelages.

Laissant de côté le tronçon non encore étudié entre Reims et la Rivière d'Aisne nous arrivons à Saint-Germainmont ; le chemin dit de Reims, passe sur les sommets du terroir de Bannogne, Hannogne et Seraincourt ; il entre dans la Thiérache au Bois de Seraincourt, traverse le ha-

meau de Forest, la ferme de la Folie, la Naux-Girard, laisse à droite les fermes de Trion, dépendant de Chaumont-Porcien.

A propos de Trion, signalons que d'après M. Laurent, archiviste honoraire des Ardennes — qui s'est inspiré du travail de M. Berthauld, publié dans le Bulletin du Comité des Travaux historiques, — certains lieux appelés « Trion », pourraient représenter la trentième lieue sur une route gauloise, soit environ 66 km. 1/2. Est-ce bien le cas de Trion qui n'est distant de Reims que de 55 km. environ ?

A notre connaissance on n'y a pas encore fait de trouvailles archéologiques.

Notre chemin prend alors le nom de *Chemin des Romains*, il passe au signal de la Hardoye, à la côte 232, côtoie le Mont-de-Châlillon, passe au Point-du-Jour, à la Guinguette, sommet élevé où les Allemands avaient établi un poste d'observation, puis au Mont-des-Louviers, au Bois-Diot, aux Houis, dépendances de la Romagne.

Là s'arrêtent nos premières investigations qu'il serait intéressant de poursuivre plus au nord des Ardennes ; notre but est aujourd'hui de mentionner les découvertes d'époques très différentes qui ont été faites dans sa traversée de nos terroirs.

PETITE VILLA GALLO-ROMAINE DU CHEMIN DE REIMS

Dans le triangle formé par les chemins de terre appelés : Chemin de Reims, Chemin d'Herpy et Chemin de Hannogne à Chaudion, nous avons fouillé à différentes reprises.

Tout d'abord nous avons rencontré une cavité remplie de tuiles à rebords, mesurant 38 cm. de longueur, 30 cm. de largeur et 3 cm. d'épaisseur. Par exception, l'une d'elle était de dimensions plus grandes : 50 cm. de longueur, 38 cm. de largeur et 4 cm. d'épaisseur, et portait l'empreinte d'une patte de chien imprimé dans la pâte avant sa cuisson.

Elles sont de couleur rose ou jaune et pourraient bien avoir été fabriquées avec l'argile plastique de l'endroit.

Cette cavité de 1 m. 70 de profondeur sur 2 mètres de longueur et 3 mètres de largeur n'avait qu'une muraille au sud, construite en pierre de taille dont les différents appareils avaient été égalisés au moyen de morceaux de tuiles.

A la base de cette muraille, dans des cendres, nous avons recueilli les objets suivants :

Une grosse rondelle de fer de 18 cm. de diamètre et d'une largeur de 10 cm. qui a pu servir à un moyeu de roue ;

Deux hipposandales, dont l'une bien conservée est de même forme que celles que l'on trouve le long de la voie romaine à Château-Porcien ;

Une chaîne composée de six gros maillons, une boucle ronde avec ardillon, des clous et des ferrures diverses ;

Des ornements en bronze, de harnais probablement, qui se composent d'une plaque de bronze convexe sur ses quatre côtés, et de deux plaques rondes : Ces trois plaques ne portent aucune décoration ; elles sont munies de chacune deux boulons qui avaient servi à les fixer dans du cuir ;

Deux pitons de fer ornés de boutons de bronze ayant la forme de cuvette avec mamelon central, un anneau taillé à facettes, une belle monnaie gauloise à la légende REMO, une lame de bronze brute, et des feuilles de bronze ayant été clouées sur du bois, enfin une épingle en os à tête, de 15 cm. de longueur.

La poterie était représentée par des débris divers : enclosures d'amphores, avec filets en creux, grès craquelé, poterie brune striée, enfin une encolure de petit vase en terre rouge mélangée de parcelles de mica qui indiquent qu'il a été importé de loin.

A 25 mètres plus au nord, nous avons fouillé une construction plus intéressante ; enfouie à 2 m. 90, sa longueur était de 4 m. 60, sa largeur de 3 m.

Ses quatre murailles s'élevaient verticalement jusqu'à une hauteur d'un mètre, puis s'évasaient ensuite à son extrémité nord, jusqu'en dessous de la terre végétale.

Cet évasement dont le but nous échappe, était construit très soigneusement en pierre tendre des carrières d'Hannogne, de très petit appareil : 5 cm. sur 6 cm.

On descendait dans cette chambre basse de forme toute spéciale, par un escalier en pierre de neuf marches de 70 cm. de largeur.

Dans le fond, sur l'aire en terre crayeuse battue, était disposé un petit foyer entre deux pierres dures, avec tuile

à rebords dressée contre la muraille au nord, pour la protéger du feu.

Une ouverture légèrement cintrée de 40 cm. d'ouverture sur 1 m. 30 de profondeur était ménagée dans la muraille à l'ouest : elle était remplie de terre noire très pure.

La partie haute de cette construction avait été bâtie en pans de bois avec remplissage de torchis (mélange d'argile et d'herbes sèches), ainsi que nous avons pu en juger, car ces pans de bois atteints par un incendie, sont tombés en bloc dans la chambre basse où ils ont achevé de se consumer.

Le torchis cuit par le feu, nous a conservé une partie de sa décoration intérieure appliquée sur un enduit de terre crayeuse d'un grain assez fin, couverte de plusieurs couches de badigeons à la chaux et de fresques qui avaient conservé leur éclat dans la terre fraîche, mais s'effritaient et pâlis-saient en séchant.

Ces fresques devaient former des panneaux encadrés d'une bordure de quatre centimètres de largeur, de couleur rouge brun, accompagnée de filets saumon.

Un morceau portait une tige verte avec fleurs du genre des tulipes de couleur brune, avec feuilles vertes rubanées.

Un autre, une branche rouge, disposée en arête de poisson ;

D'autres, des tiges sarmenteuses de couleur jaunâtre.

Dans le fond de cette chambre basse, nous avons trouvé un tronçon de colonne en pierre du Soissonnais, décoré d'imbrications. (Hauteur 0 m. 50, Diamètre 0 m. 25), puis des morceaux de meules à bras en granit, et des tuiles à rebords qui avaient dû servir à la toiture.

Parmi les débris de poteries, nous signalons les encolures de trois grandes urnes en terre rouge et noire, deux petits morceaux de poterie incisée à glaçure brune très cuite, et enfin l'encolure d'un vase cantonné de quatre appendices ayant la forme de petits vases.

Dans l'angle de l'escalier était posé un fer de bêche en fer dont l'emmanchure est toute spéciale. Elle se composait à l'origine d'un manche en bois terminé à sa base par une pelle également de bois s'encastant dans la feuillure ménagée dans la lame de la bêche, et était clouée de chaque côté, dans les montants qui se réunissaient rivés au manche.

D'après notre savant collègue M. Chenet, c'est la bêche à l'usage des potiers et tuiliers gallo-romains, elle servait à extraire l'argile molle, puis à la battre et à la découper en mottes quand elle a été suffisamment foulée par le « marcheur » (1).

La longueur totale du fer est de 42 cm., sa largeur 21 cm. C'est le plus intéressant fer connu, et M. Chenet nous engage à le reproduire dans le Bulletin.

À côté nous avons trouvé une serpette à douille, des clous longs de 15 centimètres et dans les crasses de la construction, une monnaie gauloise attribuée aux Rèmes ou aux Catalaunes. (Face : Guerrier portant un torque et une lance ; revers : Un quadrupède) ; puis un moyen bronze d'Antonin très détérioré par le feu.

Cette petite villa, habitée au II^e siècle a dû être détruite au milieu du siècle suivant lors des invasions germaniques.

À 200 mètres de là, en suivant le chemin de Reims, nous arrivons au lieu-dit « La Terre-à-l'Argent », nom caractéristique qu'il portait déjà en 1710, et qui indique une découverte ancienne.

Là aussi, sur plusieurs hectares de terre on trouve des morceaux de tuiles à rebords et des débris de poteries.

Vers 1890, un profond labour a ramené à la surface des meules en granit et une pierre avec trou carré dans lequel notre ami F. Duprès a recueilli 6 petits bronze romains très oxydés.

Non loin de là, j'ai fouillé des substructions de gros silex avec quantité de scories qui indiquent l'emplacement d'une forge.

Sur le sol nous avons ramassé 6 haches en silex poli, cassées et des débris de poterie sigillée rouge, pas très dure, décorés d'oves et de lambrequins : un morceau figure un chien à la poursuite d'un lièvre, un oiseau dans un médaillon, et d'autres ornements en relief.

Mon grand-père qui s'intéressait aussi à l'archéologie possédait un petit lot de monnaies recueillies au même endroit : un moyen bronze de Néron, un denier argent de Septime-Sévère, un de Philippe père, un de Gallien à l'Antiloque, un de Constantin, et d'autres perdus pendant la guerre.

(1) CHENET. — *Bulletin Archéologique*, 1920.

Vers 1892, un sarcleur de betteraves a ramassé, au même endroit, une belle monnaie d'or. Face : tête d'Adrien. Revers : Adrien à cheval, et des monnaies de Trajan, d'Antonin, de Gallien, en argent qui ont été vendues.

INCINÉRATION GAULOISE

Toujours au même endroit, nous avons fouillé dernièrement une incinération gauloise dont la fosse peu profonde avait ses vases écrasés, bol, plat, vase à pied en terre noire lustrée, de forme ovoïde dont nous avons recueilli les débris.

La fosse contenait en outre une épée à deux tranchants recourbée sur elle-même et mesurant 80 cm. de longueur sur 5 cm. de largeur, puis un grand couteau auquel adhéraient des parcelles d'os et des traces de tissu conservé par la rouille, enfin un autre petit couteau.

SÉPULTURE MÉROVINGIENNE

A droite du Chemin de Reims, lieudit le Bois-Planté, nous avons reconnu une sépulture mérovingienne en partie détruite par une muraille postérieurement construite à cet endroit ; elle contenait encore une soucoupe en terre grise et des ossements.

SUBSTRUCTION DU MOYEN-ÂGE

Une ferme et un moulin ont existé à cet endroit et n'ont été démolis qu'au XVII^e siècle. Nous en avons extrait les substructions de silex et de pierres dures parmi lesquelles se trouvaient des débris de poteries vernissées du moyen-âge.

FOYER GAULOIS

Notons encore, sur la gauche dudit chemin, un foyer du premier âge du fer contenant avec des vases mal cuits ornés de méandres tracés au bâtonnet, un poids de tisserand en terre cuite et une série de petits cereles en fer dont nous n'avons pu préciser l'usage.

ANCIENNE BORNE

A la limite des terroirs de Bray et Seraincourt, à la côte 152, un cultivateur a mis au jour près du chemin qui nous intéresse la moitié d'un gros chapiteau à côtes, sans mou-

lures ni sculptures qui a été supporté par un fût cylindrique et qui nous paraît être gallo-romain. Il est encore sur place et mesure 1 m. 06 de diamètre et 26 cm. de hauteur.

VESTIGES GALLO-ROMAINS

En poursuivant notre chemin nous trouvons encore à droite et à gauche aux lieudits « Chemin-de-Boncourt », « Terre-Blottes », « Vieille-Justice », « Faux-Serment », des emplacements gallo-romains avec tuiles à rebords, poteries et scories.

A l'entrée de Forest, même constatation, et aussi au Mont-de-Châtillon au-dessus de Chaumont-Porcien, où nous quittons notre vieux Chemin de Reims qui porte encore à cet endroit le nom de Chemin des Romains.

J. CARLIER.

Coup d'œil rétrospectif sur les cimetières d'Aussonce

(ARDENNES)

Le territoire de la commune d'Aussonce possède cinq cimetières gaulois situés aux lieuxdits : La Mottelle, à deux kilomètres au nord-ouest du village ; le Mont du Ménil sur la même colline et à environ 1.200 mètres à l'est du précédent ; le Mont d'Alincourt, à 2 kilomètres nord ; la Côte des Braies, à l'est. Enfin un cinquième au sud du village, au Mont Rouillon. Ajoutons que quelques fosses ont été trouvées à quatre ou cinq cents mètres de la nécropole de la Côte des Braies. Elles étaient à la faible profondeur de 30 à 40 cm., parfois même les ossements ont été enlevés par la charrue. Une rangée de cailloux entourait les corps. Pas un seul objet n'a été trouvé pouvant indiquer la date de ces sépultures.

Des ouvriers creusant une tranchée pour la construction d'une chapelle, lieudit « Chantraine » ont découvert deux squelettes de l'époque mérovingienne comme le témoignaient des débris de vase. Les recherches n'ont pas été continuées à cet endroit.

a) Cimetière de la Mottelle.

Il est situé en partie sur le territoire d'Aussonce, en partie sur celui du Ménil-Lépinois. Un tumulus placé à peu près au centre du cimetière a donné l'idée des recherches ; la nécropole a été explorée la première fois par notre regretté Président, M. Bosteaux.

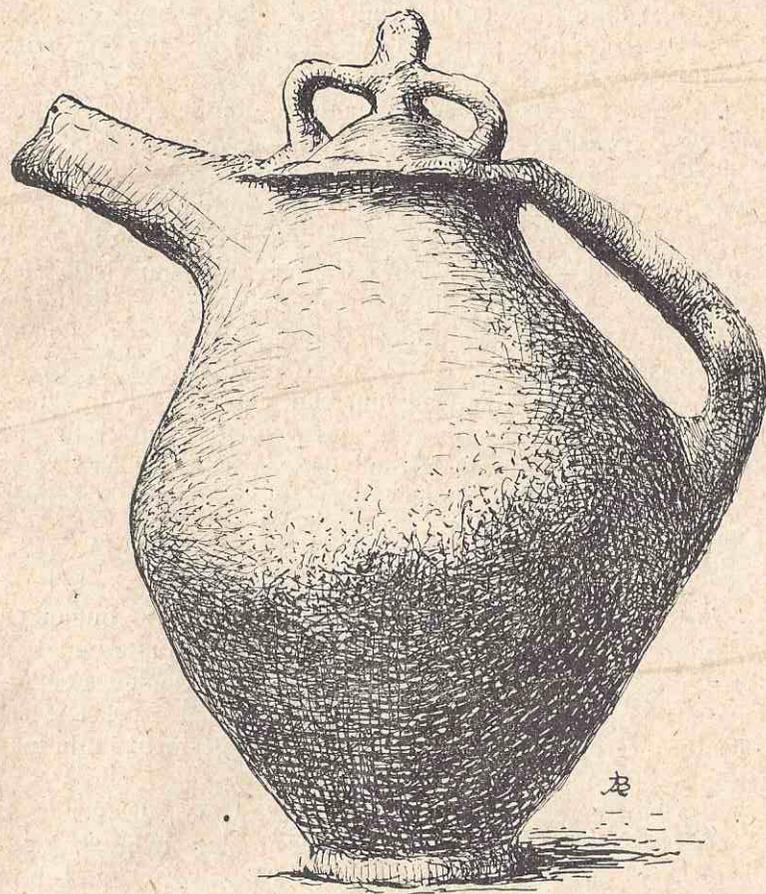
Les fosses sont disposées en lignes et irrégulièrement espacées, quelquefois par groupes de deux ou trois. Elles renferment la terre classique brun foncé, sans pierres ni craies : leur profondeur est de 0 m. 40 à 1 m. 20, ces dernières sont peu nombreuses ; l'orientation est-ouest, varie légèrement, sans doute avec l'époque de l'inhumation.

Beaucoup de sépultures avaient été violées, comme l'indique la trace verdâtre laissée sur les os par les torques et bracelets disparus. Toutefois la fouille n'avait pas dépassé la ceinture. En général les vases — dont quelques-uns carénés — étaient assez grossiers et ne présentaient rien de remarquable ; plusieurs portaient des trous disposés par paires, de côté et d'autre d'une longue fente, indiquant ainsi une réparation. Quelques torques et bracelets creux ont été découverts. Il y en avait d'autres à petits tampons, à crochets ; l'un portait comme agrafe une sorte de feuille de trèfle. Les armes consistaient en fers de lance, pointes de javelots, couteaux. Pas une épée, ni une fibule en bronze, une seule en fer.

Il est vrai que d'autres fouilleurs ont exploré ce cimetière ; j'ignore s'ils ont été plus heureux que moi. A signaler : 1° une sorte d'amulette, consistant en un petit disque en terre cuite, rougeâtre, de deux centimètres de diamètre sur 8 millimètres d'épaisseur et percé d'un trou au centre ; 2° un petit cylindre de deux centimètres de longueur légèrement aplati, coupé obliquement aux deux bouts, portant des trous comme un dé à coudre et qui n'est qu'un fragment de polypier, mais scié bien nettement.

b) Cimetière du Mont d'Alincourt.

Il présente tous les caractères du précédent, mais les vases sont plus beaux ; plusieurs portent des dessins ; des débris sont peints en rouge d'une couleur persistante. Le plus remarquable était celui dont la photographie se trouve



Enochoé à bec tubulaire. — Cimetière du Mont d'Alincourt (Aussonce)

au Musée de Reims et ainsi décrit par M. Th. Habert (1). « Un grand pot, sorte de péliké en poterie brune et roux-jau-nâtre, d'une forme très originale et encore inconnue. Il est ventru, à goulot étroit, pourvu d'un petit couvercle dont la prise est ajourée ; l'écoulement se produit par un conduit-tube sortant en avant de 0 m. 12 à 0 m. 15. Son anse unique, très légère, quoique très solide, est fortement pen-chée dans le sens de l'écoulement du liquide contenu dans le vase. (A rapprocher d'un magnifique vase en bronze de style gallo-grec de la collection Julien Gréau. Catalogue de W. Frœhner, Paris 1885, n° 234) ». Un joli vase à pied était décoré de losanges en barbotine blanche. Ce cimetière a donné quelques torques dont un creux finement ciselé, des couteaux ; le plus grand à lame recourbée portait sur le manche des rivets de bronze (longueur 0 m. 35, manche compris de 0 m. 10). Un poignard avait deux agrafes en bronze ayant appartenu au fourreau. J'ai recueilli quelques boucles d'oreille en bronze et une coupe en fer, sertie sur fil de bronze. Comme à la Mottelle, pas de fibule en bronze et très peu en fer, pas d'épée. Nécropole encore plus violée que la précédente.

c) Cimetière de la Côte des Braies.

Les fosses sont disposées irrégulièrement quoiqu'en lignes, profondeur très variable, terre noirâtre, orientation est-ouest ; elles sont assez souvent groupées. Quelques sépul-tures doubles ; les armes, près d'un corps, les bracelets et les torques portés par l'autre indiquent clairement l'inhuma-tion d'un couple.

Ce cimetière nous a donné quelques épées, des couteaux recourbés très jolis, plusieurs petites fibules en bronze dont deux semi-sphériques avec cupule au sommet et une autre tronconique avec cupule également. En dehors de nombreux vases et coupes nous avons recueilli des torques creux, des bracelets, des perles en verre bleu et blanc, un petit bouton creux, en bronze, avec deux lamelles percées d'un trou et repliées horizontalement vers l'intérieur, un double bouton en fer, un bracelet en lignite, un ornement d'épée ajouré.

L'objet le plus remarquable est une trousse en fer, com-posée de trois pièces réunies par un anneau. La descrip-

(1) Cf. *Les Ardennes*, n° du 22 septembre 1896.

tion de cette trousse a été faite par notre Président d'hon-neur, M. le docteur Guelliot, dont on connaît la grande compétence archéologique, dans *l'Union Médicale du Nord-Est*, T. XXI, 1897, p. 17-18. Nous ne pouvons mieux faire que la reproduire.

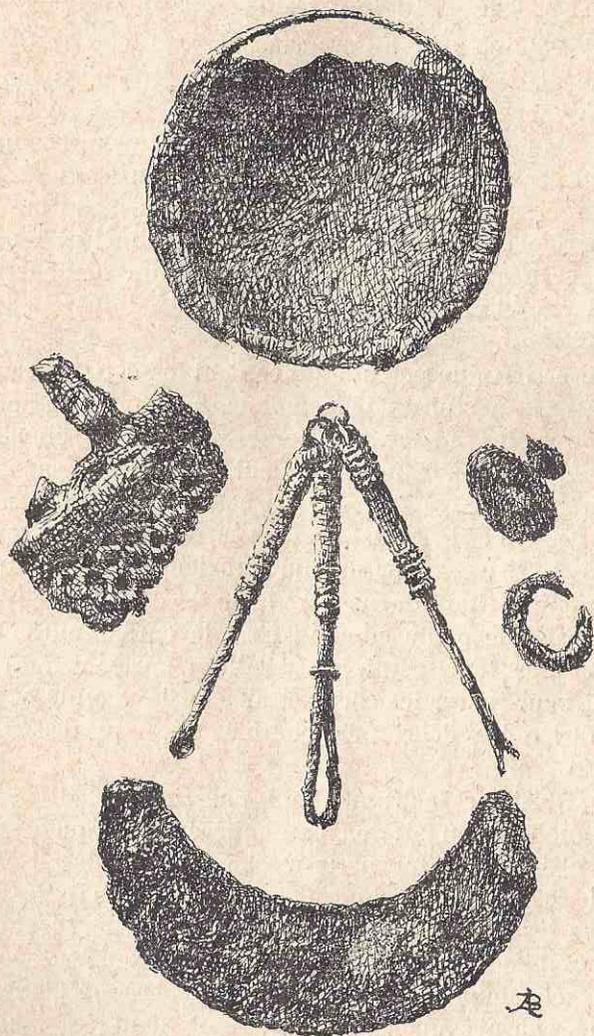
« La trousse se compose de trois instruments en fer portant à leur extrémité un anneau en bronze ; les trois anneaux sont eux-mêmes reliés par un anneau commun également en bronze, de sorte que les trois instruments sont suspendus comme un trousseau de clefs et peuvent être uti-lisés séparément. Ils ont environ huit centimètres de lon-gueur et se composent de deux parties : un manche orné de moulures circulaires et une extrémité différente pour chacun d'eux.

« L'un se termine par une pince dont les deux mors peu-vent être fixés par un anneau mobile en bronze. Les pinces ont été trouvées en grand nombre dans les cimetières romains et gaulois. Elles servaient à épiler, à saisir les bourgeons des plaies, à retirer les corps étrangers, etc... La pince à coulant est assez rare ; on en rencontre cependant quelquefois ; j'en possède une qui provient de Reims même.

« Un autre instrument est facile à déterminer ; il se termine par une petite cupule ; c'est la curette auriculaire, le cure-oreilles (*auriscalpium spécillum auricularium*) ; on l'utilisait pour retirer les corps étrangers de l'oreille et aussi pour enlever les débris de charpie au fond des plaies. (Celse).

« Le troisième instrument est plus intéressant et n'est guère signalé jusqu'ici ; son extrémité est bifurquée et res-semble absolument au porte-mèche qui garnissait toutes nos trusses il y a quelques années. Bien qu'il ne figure pas dans les trouvailles faites antérieurement, cet usage peut d'autant plus lui être attribué que les anciens se ser-vaient fréquemment des tarundæ, mèches ou tentes de lin-gé, de charpie, que l'on introduisait dans les plaies et dans les fistules ».

Une fosse à incinération renfermait six vases, dont un tourné et d'une pâte très dure. Enfin, un fouilleur de Beine a trouvé une femme accroupie, tenant un enfant dans ses bras. Dans la fosse était un vase représentant un canard.



Trousse de toilette, rasoir. — Cimetière de la « Côte-des-Braies »
(Aussonce)

d) Cimetière du Mont-du-Ménil.

Situé mi-partie sur le territoire du Ménil-Lépinçois et mi-partie sur celui d'Aussonce, il est coupé par le chemin dit des Cases. Les fosses, généralement orientées est-ouest sont en lignes, parfois groupées. La terre qui les remplit est grise plutôt que brune ou noire et renferme beaucoup de petites caïes, contrairement à ce qui existe dans les autres nécropoles. Les ossements sont moins bien conservés ce qui semble indiquer une plus grande ancienneté. L'extrême dureté de la terre remplissant les fosses paraît confirmer cette hypothèse. On rencontre quelques sépultures superposées. Il a été trouvé certaines fosses entourées d'un fossé. L'une d'elles renfermait les restes d'un corps incinéré, deux coupes dites de mariage, deux vases pomiformes et un superbe couteau en fer.

Le 20 avril 1908, une trentaine de membres de la S.A.C. ont exploré ce cimetière et ont découvert douze fosses. Il en a été extrait 20 vases, un anneau en verre, un couteau de chasse, une fibule en bronze, un mors de bride en fer, une bague en bronze et un grain d'ambre.

Ce qui frappe dans cette nécropole dont la plupart des tombes sont violées, c'est la pauvreté du mobilier, la rareté des bijoux. Jusqu'à ce jour il n'a été trouvé que quelques bracelets et aucun torques. Deux fosses à char en grande partie violées y ont été découvertes. Ce cimetière ne semble pas épuisé, mais les recherches sont longues et pénibles.

e) Cimetière du Mont-Rouillon.

Il a été trouvé par un cultivateur qui, en construisant un silo à betteraves, a brisé deux jolis vases à engobe d'un beau rouge vif. La fosse contenait un torques, deux bracelets et deux fibules. Il n'a été trouvé depuis qu'une fosse violée et une troisième, large de deux mètres et profonde de 1 m. 50. C'était un véritable charnier contenant trois rangées de corps superposés et mélangés. La rangée inférieure seule renfermait un vase grossier. Ces trois tombes étaient sur la même ligne et très éloignées l'une de l'autre. Il doit encore en exister, mais le sondage est pénible dans un sol formé de terre rougeâtre, compacte et profonde, contrairement aux quatre cimetières précédents qui sont en sol gréveux.

En résumé deux, peut-être trois, de ces cimetières sont du début de la période dite « Marnienne. Ce qui frappe c'est la rareté des épées, qui sont courtes et à boulerolle ; il n'en a pas été recueilli dans ces cinq nécropoles, plus d'une demi-douzaine. Les cimetières du Mont-du-Ménil et de la Mottelle contenaient des fosses à char qui n'ont pas été signalées jusqu'ici dans les autres.

G. LOGEART.

SOUVENIR DE LA VIEILLE-ANDECY

J'ai lu avec émotion le très intéressant article de M. P. Hu dans le numéro 4 du Bulletin sur « les ateliers néolithiques de Villevenard ». Cet article m'a fait revivre le temps heureux où je pouvais circuler, travailler et explorer cette région jusqu'alors restée dans l'oubli.

J'ai été tout particulièrement ému par le souvenir du gisement de la Vieille-Andecy, car la découverte de ce gisement a marqué le début de ma carrière archéologique et sa cause primordiale. 60 années se sont écoulées depuis (1). Malade, immobilisé, je ne puis plus travailler, poursuivre les études qui me sont chères et suis réduit à vivre de souvenirs. J'essayerai d'évoquer ici celui de la Vieille-Andecy, peut-être servira-t-il d'initiation pour un jeune archéologue, ce qui serait ma plus grande récompense.

C'était vers 1870 — époque de grand élan vers la Préhistoire, — nouvelle et brillante phase d'Archéologie. Après les retentissantes découvertes de Boucher de Perthes qui ont fait beaucoup parler et ont convaincu beaucoup de pessimistes on commençait, dans les Sociétés savantes, à célébrer la naissance de cette branche nouvelle de la science, appelée à dévoiler dans la mesure du possible le mystère ancestral. Les grands maîtres de l'époque, Broca, de Quatrefage, Hamy, de Mortillet, Ghanre, Cartailhac, sans parler des savants étrangers, s'efforçaient à développer ce mouvement et orientaient leurs élèves dans cette direction. En 1864, G. de Mortillet fonde la première revue préhisto-

(1) Mes premières observations sur le gisement de la Vieille-Andecy ont été publiées dans « Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme ». Février 1872.

rique : « Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme ». En 1865 à la réunion de Spezzia ont été jetées les bases des Congrès Internationaux d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques qui ont joué un si grand rôle dans le développement de la science.

Mais les idées des savants, en vérité, pénétraient très lentement dans les esprits. Malgré les découvertes se multipliant rapidement, beaucoup de personnes, même érudites, ne donnaient aucune importance aux pierres taillées, qu'on trouvait par-ci par-là. Elles expliquaient volontiers leur présence sur terre par éclatement des corps célestes et hésitaient à reconnaître dans ces silex les vestiges de l'industrie humaine. L'étroitesse de leurs vues en était la cause. Nous ne parlerons pas ici de certaines superstitions (qui datent de très loin) attachées à ces silex, « pierres de tonnerre » comme on les nomme encore aujourd'hui, ni d'une opposition d'ordre religieux qu'on dirigeait contre les études préhistoriques en général au lieu de combattre seulement des idées trop avancées. C'est ainsi qu'un préhistorien a été, tout d'abord, tourné en ridicule. Il en a été de même pour moi au début.

La découverte du gisement de la Vieille-Andecy était, pour ainsi dire, un fait providentiel, qui a essentiellement évolutionné l'état de mes esprits. Certes, je m'intéressais déjà beaucoup aux origines de l'humanité, mais je ne songeais pas à me consacrer à la préhistoire. Ce sont les silex de la Vieille-Andecy qui ont éveillé mon goût pour cette science.

Un jour étant à la chasse et poursuivant une compagnie de perdreaux (à la Vieille-Andecy) je remarquai sur le sol un objet brillant au soleil. Il s'agissait d'une hache polie d'un beau travail et assez bien conservée (1). Cette trouvaille m'a fait songer aux temps primitifs, dont elle révélait l'existence à peine soupçonnée et m'a intéressé à tel point, que j'abandonnais à partir de ce moment la chasse aux perdreaux et chassais avec ferveur les silex de la Vieille-Andecy, ce qui ne manqua pas d'être tourné en ridicule par les curieux. Mais encouragé par les maîtres, qui commençaient à s'intéresser à mes découvertes, je con-

(1) Elle se trouve actuellement au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, salle de Baye.

tinuais mes recherches avec persévérance. Les résultats obtenus allèrent au delà de mes espérances.

L'abondance des nucléus et des instruments en pierre polie, ainsi que la présence de polissoirs au gisement de la Vieille-Andecy attestaient l'intensité du travail dans cet atelier et prouvait l'existence d'une station importante de l'homme néolithique dans cet endroit. Partant de là, je m'efforçais à découvrir les restes de cet homme — habitations, sépultures ou ossements — que le sol devait cacher à proximité. Ces recherches ont été couronnées, quelque temps après, par la découverte des grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin, événement qui a attiré l'attention de tout le monde savant (1) et qui a fourni à la science des faits nouveaux, inconnus jusqu'alors. Ainsi le gisement de la Vieille-Andecy a servi comme point de départ pour une suite de découvertes très importantes, révélant l'existence de l'homme préhistorique tout autour de la vallée du Petit-Morin depuis Aulnizeux, Vert-la-Gravelle, Oyes jusqu'à Montmirail. Il peut être considéré comme le premier reconnu en Champagne, et a été visité non seulement par les savants français, mais aussi par de nombreuses sommités européennes, telles que J. Evans (Angleterre), Montelius et Hildebrand (Suède), Valdemar Schmidt (Danemark), Schaffhausen et Grimpler (Allemagne), Capellini et Belucci (Italie), d'Aumalius d'Halloy et Baron de Loë (Belgique) et d'autres qui ont emporté de nombreux échantillons de son industrie pour les musées de leurs pays, de sorte que, à côté de l'importante collection du musée de St-Germain, on trouve les produits de ce gisement dans plusieurs musées d'Europe.

E. Cartailhac écrivait jadis (2) : « La science en continuant son œuvre si bien commencée restituera, de ces temps primitifs, tout ce qu'il est essentiel de connaître. Elle suppléera au silence de la tradition dans une mesure qui peut dépasser nos espérances ». On peut dire que durant un demi-siècle le progrès de la science préhistorique a été con-

(1) E. CARTAILHAC. — « La France préhistorique », Paris 1889, pages 153-161.

J. DE BAYE. — Note sur les grottes préhistoriques du Petit-Morin, présentée par M. de Quatrefage à l'Académie des Sciences, séance du 24 juin 1872.

Communication sur les grottes préhistoriques de la Marne faite au Congrès Int. d'Ant. et d'Arch. Préh. Bruxelles 1872. Archéologie Préhistorique, Paris, 1879 et 1889.

(2) E. CARTAILHAC. — « La France préhistorique », Paris 1889.

sidérable, sans préjuger ce qu'il sera demain. Notre Champagne, si riche déjà en monuments des premiers temps historiques se révéla également d'une richesse exceptionnelle en monuments protohistoriques et préhistoriques. Les découvertes ne font que s'accroître nous révélant toujours des faits nouveaux. Mais la préhistoire n'a pas encore dit son dernier mot. Il y a encore beaucoup à travailler. Je souhaite ardemment à la Société Archéologique Champenoise de poursuivre avec le même dévouement et le même succès les études qu'elle a entreprises en Champagne pour le plus grand progrès de la science.

Marquis de BAYE.

Paris, Pâques 1931.

La Nécropole Mérovingienne de Trémont (Meuse)

Nous lisons dans le n° de « l'Eclair de l'Est » du 18 avril 1931 (édition de la Meuse), sous la signature de M. H. Gillet, les détails archéologiques qui suivent : « La nécropole de Trémont livre peu à peu ses secrets. Le 15 courant, en compagnie de M. le Docteur Baudot, trésorier de la Société des lettres, sciences et arts et de M. Errard, président du Photo-Radio Club Meusien, nous avons poursuivi les fouilles.

La première tranchée ouverte en pleine terre nous montre trois corps côte à côte, corps d'adultes, celui de gauche n'avait pas de tête et ne possédait pas de mobilier. Celui du centre, un vieillard, à en juger par l'usure de la dentition, avait à la hauteur de la ceinture et posée sur le bassin, une énorme boucle en fer avec son ardillon et sa plaque ; cette dernière laisse apparaître des damasquinures d'argent ; enfin le dernier corps avait pour tout mobilier, à l'extrémité du pied gauche, un vase pomiforme, en terre noire, d'une jolie forme, qui porte sur son pourtour, aux trois quarts de la hauteur, quatre renflements.

Nous dégagions ensuite un sarcophage en place avec son couvercle ; ce dernier enlevé nous laisse voir le squelette d'une femme ayant aux pieds un petit vase à boire, sur la poitrine une masse en fer qui, au nettoyage, nous donna

une espèce de fibule, mais sans ressort et au cou, un collier de grains d'ambre, de verre et d'os ; à noter que les chevilles étaient encore entourées de cuir, reste probable des chaussures.

Deux autres sarcophages furent ensuite vidés, mais ils ne renfermaient ni ossements, ni mobilier funéraire.

Henri GILLET,

Conservateur du Musée géographique,

Membre de Société préhistorique française.

Fond de cabane de l'époque hallstattienne, Cimetières celtiques, Tombe gallo-romaine des « Côtes-en-Marne », à Ecury-sur-Coole

Les « Côtes-en-Marne » sur le territoire d'Ecury-sur-Coole forment un promontoire au confluent des vallées de la Marne et de la Coole et semblent avoir été un lieu de prédilection pour nos ancêtres (Plan).

Nous y avons retrouvé :

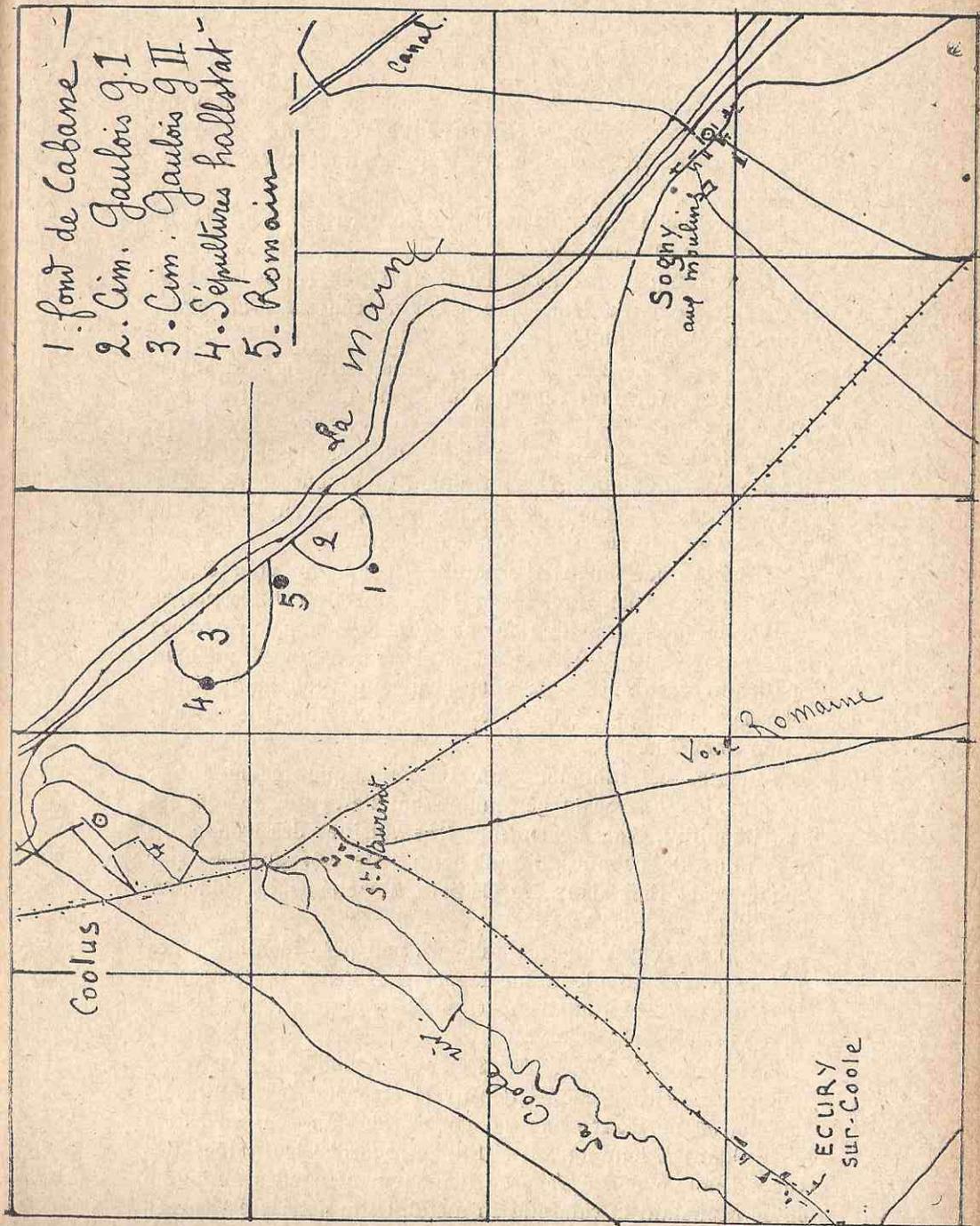
- 1° Un fond de cabane du début de l'âge du fer.
- 2° Une grande nécropole du second âge du fer ou période marnienne, contenant quelques tombes de la fin du Hallstatt.
- 3° Un grand trou à céramique d'époque gallo-romaine.

I

Fond de cabane d'époque Hallstattienne (1).

C'est un trou en forme de cuvette d'environ 3 mètres de diamètre, d'une profondeur de 1 m. au centre et de 0 m. 25 à 0 m. 30 sur les bords, rempli de terre noire très compacte mêlée d'une importante quantité de cendre. On y trouve quelques fragments d'os, en partie calcinés, quelques silex taillés, 2 morceaux de bracelets en jayet, un morceau de fonte de fer et de nombreux tessons de céramique.

(1) Nous adressons à Monsieur le Baron d'Halloy, propriétaire des Côtes-en-Marne nos très vifs remerciements pour l'extrême amabilité avec laquelle il a bien voulu autoriser nos recherches. Les premières fouilles, en collaboration avec M. l'Abbé Favret datent de 1910. Notre ami, L. Bérard y fit ses débuts pour devenir très vite l'éminent archéologue que nous regrettons. Tous nos remerciements aux amis G. Chenet et P. Giraut qui ont bien voulu participer à nos travaux.



Les « Côtes-en-Marne » (Ecury-sur-Coole). — Plan

Cette céramique est des plus intéressante : malheureusement les tessons étant petits aucune reconstitution n'est possible. Seuls les bords des vases permettent une détermination.

12 fragments sont en terre grossière (n° 1 à 12), et 18 en terre fine (n° 13 à 30).

La céramique grossière, d'une pâte très rugueuse, mélangée de petits cailloux blancs, est de couleur brun clair, brun foncé ou brun rouge.

Les profils des cols sont très voisins de la verticale avec saillie légère formant rebord. Une ligne d'empreintes digitales ou d'incisions dont les formes sont toujours assez frustes forment un ornement horizontal en dessous de ce bord, sur 8 fragments. Les tessons 7 et 9 sont ornés d'une série de crans parallèles, incisés sur la partie supérieure du bord. Les n° 10, 11, 12 n'ont aucun décor.

La céramique fine, d'une pâte beaucoup plus soignée, est de couleur gris-noirâtre. Les profils sont très différents de la poterie grossière, leur forme semble donner des vases plats ou arrondis, plutôt petits, sauf pour le n° 25 qui était un grand vase : les cols sont beaucoup plus saillants, à rebords nettement coudés : le n° 29 a des trous de restauration ancienne.

Aucune ressemblance avec la céramique marnienne ; pas davantage avec la céramique hallstattienne des Jogasses (Chouilly), mais des formes très voisines des trouvailles des fonds de cabanes d'Eguisheim (Alsace), publiées par Schaeffer et Geis dans les Cahiers d'Archéologie d'Alsace, 1927, page 29, fig. 18.

Ici, nous retrouvons les galbes à peu près identiques, les mêmes profils anguleux sur la poterie fine, et la décoration de lignes incisées ou d'empreintes digitales sur la céramique grossière.

« Le mobilier, écrit M. Schaeffer, était assez pauvre ; aucun vase entier ne fut découvert et parmi les nombreux tessons on ne trouve pas de quoi refaire un seul vase..

« Quant à leur âge, il suffit de regarder les galbes des vases à angle net, à rebords franchement coudés en angle obtus rappelant la vaisselle en métal. Cette poterie est caractéristique de l'époque de transition de l'âge du bronze à

l'âge du fer qui faute de dénomination plus appropriée a été appelée époque des champs d'urnes (Urnengraeber) ».

Cette description s'applique très exactement à notre fond de cabane ! Il nous semble donc logique, en tenant compte de la similitude des formes de la céramique, associé aux fragments de bracelets en jayet et au morceau de fonte de fer, et en absence de point de comparaison dans notre région, d'attribuer notre fond de cabane d'Ecury à une période très voisine des fonds de cabane d'Eguisheim, vraisemblablement au début du premier âge du fer ou période primitive de Hallstatt.

Cette époque n'a pas encore été identifiée dans notre région. Nous avons pensé qu'il était intéressant de faire connaître cette modeste trouvaille qui nous permet de signaler la présence dans notre plaine champenoise de l'homme au début de l'âge du fer.

II

Cimetières marniens

La plus grande partie du plateau « les Côtes-en-Marne » est occupée par un grand cimetière gaulois marnien, formé de 2 groupes très distincts, séparés d'environ 150 à 200 mètres et comprenant : le 1^{er} groupe (le plus au Sud-Est) 20 fosses ; le 2^e groupe, le plus proche du village de Coolus, 135 fosses.

Soit une nécropole de 155 fosses.

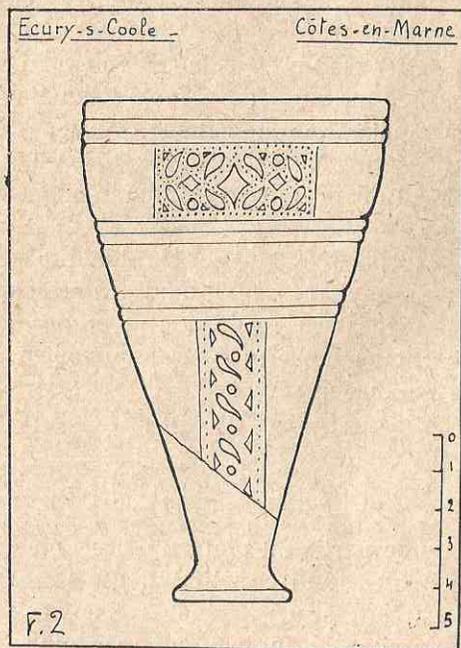
Les tombes, comme d'habitude, sont disposées sans aucun ordre, les unes très proches, d'autres très éloignées. Elles sont taillées dans la craie et remplies de terre végétale ordinaire ou de belle terre noire. Un grand nombre a été violé.

Groupe I. — Ce petit cimetière de 20 fosses n'a que 5 fosses vierges dont une fosse double et une triple. Toutes les autres, dont 5 fosses à char sont violées.

Fosse 1, violée. — Couteau, 4 anneaux, fragments d'épée et de fourreau en fer. — 2 vases incomplets, dont un grand vase à peinture rouge sur le col et peignure sur la panse. (Non reconstitué).

Fosse 2, violée. — 2 petits vases à boire incomplets : pâte très fine, brune à couverte d'un beau noir brillant. Ils sont

décorés d'un dessin identique : lignes horizontales en creux encadrant 4 motifs à dessins curvilignes gravés avec bande vertical sur la partie inférieure (Planche II).



Vase à boire
orné de motifs à dessins curvilignes gravés

Cette gravure très délicate est semblable aux gravures des phalères en bronze de la fosse à Char 13. On la retrouve sur un vase de Sogny (1).

Fosse 3, vierge. — 3 squelettes juxtaposés : 2 adultes se donnant le bras et à leur droite un enfant.

Aux pieds, à droite, 2 vases, 1 grand vase irréconstruisible et 1 petit vase très élégant de pâte fine, orné de lignes horizontales en creux avec motifs verticaux peints, de lignes et points.

Fosse 4, vierge. — Type d'une belle fosse marnienne d'homme. Long. 2 m., larg. 0 m. 80, prof. 0 m. 80, très belle terre noire. Le squelette sur le fond ; à l'avant-bras droit un

(1) Revue Anthropologique, décembre 1930. Tombes marniennes à Sogny-aux-Moulins, Marne. A. THIÉROT, page 382. — DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, pages 1515-1518, fig. 693, 696.

grand couteau en fer, à l'épaule droite, 2 vases et le long de la jambe droite, 4 vases, une lance près des pieds (Planche III).

Les vases sont très beaux, le plus remarquable est un grand vase (1) intact (0 m. 33 de haut). Sur la panse, peignes en zig-zag. Sur la partie supérieure 3 motifs de lignes verticales et points alternant avec 3 groupes de chevrons peints en rouge. Le col est décoré d'une ligne horizontale surmontée de petits cercles de même peinture rouge.

C'est un très beau vase intact, à pâte très fine, dont l'ornementation produit un effet décoratif très remarquable.

Un autre grand vase (2) à couverte brun-noir brillant, de forme plus élégante avec ornements peints.

Un vase de forme sphéroïdale avec pieds (3).

Un petit vase à boire (4) avec chevrons et lignes en creux.

Une terrine (5).

Un pied de grand vase servant de plat contenant quelques os de petits animaux (6).

Fosse 5, vierge. — A côté de la précédente, 6 vases le long de la jambe D., dont 2 petites coupelles, 3 terrines et 1 vase cylindrique.

Fosse 6, vierge. — 3 vases le long de la jambe D.

Fosse 7, vierge. — Grande fosse double. Squelettes juxtaposés, l'homme à la droite de la femme. Une incinération dans la fosse même a détruit en partie le squelette de la femme, sans altérer son voisin. Fosse très riche. Grand torques en bronze, fine torsade à crochet au cou de la femme, bracelets B. aux avant-bras, bague à la main, 2 fibules B. sur la poitrine (Pl. III), trousse de toilette, pointe et pince à épiler près du bassin et couteau fer.

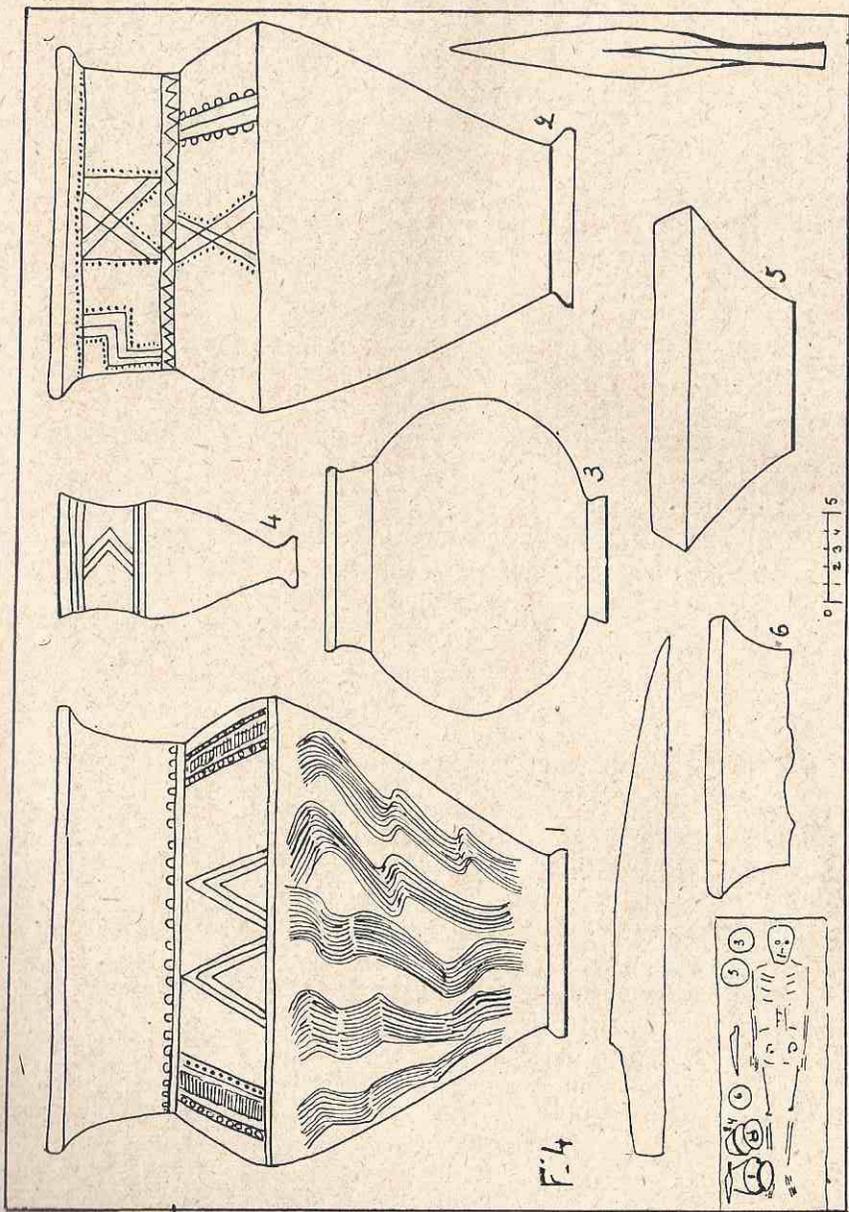
Près de l'homme bracelet B. au bras, fibule B. près du bassin et couteau fer près de la jambe D.

Aux pieds et le long des jambes de nombreux débris de céramique nous ont permis de reconstituer 8 vases sur environ 16 à 18.

C'est la fosse marnienne où nous avons noté la plus grande quantité de vases (1).

Fosse 8, violée. — Côté D. une assiette.

(1) Fosse fouillée par M. l'Abbé Favret, le mobilier fait partie de sa collection, Musée d'Épernay, Marne.



Mobilier de la fosse 4 : 1, 2, 3, 4, 5, 6 : vases (1/5 gr. nat)

Fosse 9, violée. — Près des pieds à G., un grand vase ; à la tête, lance.

Fosse 10, violée. — Fouillée aux pieds ; près de la tête restée en place, 1 vase intact.

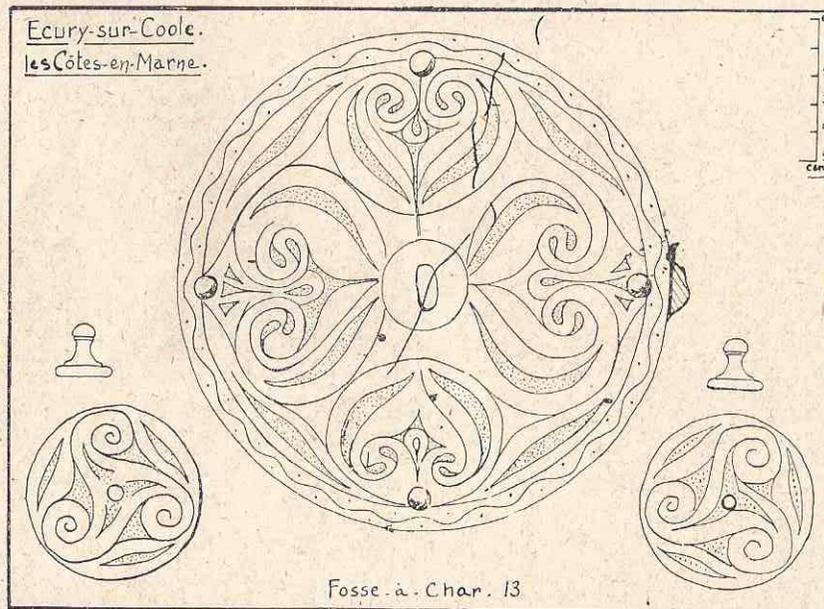
Fosse 11, violée. — Fosse à char. Pointe double en B.

Fosse 12, violée. — Fosse à char. Dans la cavité de la roue G, un morceau de roue, 3 lances et quelques ferrures du char. Aux pieds, un grand vase à larges bandes rouges et une grande terrine.

Fosse 13, violée. — Fosse à char. Un important dépôt d'objets en B. et en fer se trouvait vers la tête près de la cavité de la roue. (Planches IV et V).

A) Casque en B., nombreux fragments gravés avec bordure. La reconstitution est impossible, mais il semble que ce casque soit du modèle du casque de la gorge Meillet. Somme-Tourbe.

B) Deux grandes phalères en B., l'une a 0 m. 17 de diamètre, l'autre 0 m. 145, en tôle de bronze, doublée d'une armature en fer en forme de croix. Elles sont couvertes



Phalères en bronze du cimetière des « Côtes-en-Marne », F. à char. N° 13 (1/2 gr. nat. environ)

d'une fine gravure à la pointe, ornementation curviligne qui donne l'impression de 4 plumes de Paon stylisées. Pièces remarquables d'un dessin habile et très délicat, elles sont parmi les plus beaux échantillons d'art de l'époque marnienne.

C) Deux petites phalères en B. à trou central sur lequel ont dû être fixés 2 cabochons, elles sont couvertes d'un beau dessin en S, gravure au trémolo.

D) Un talon de lance ou de fouet en B.

E) Une petite chaîne en B.

F) Deux anneaux en B.

G) Deux objets de forme arrondie, semblables à une armature de poignard de la fosse n° 42.

H) Nombreuses pièces de harnachement ou de char en B. ou en fer ; les plus curieuses sont 2 objets en forme de U, semblables à celle découverte dans une fosse à char de Mairy-Sogny. (Voir Bulletin S. A. C. décembre 1913, pages 115-116). Ici, les parties droites sont en forme de balustre en B., à section ronde et les parties cintrées en bois recouvert de fer d'un côté, de bronze de l'autre : les 2 objets semblent comme à Mairy avoir été réunis par des anneaux de fer.

I) Manipule de bouclier en fer avec corail.

J) 3 lances.

K) Fragment d'épée.

L) Fragment de bandage de roue.

M) Nombreux clous ou cabochons en B.

Aucun vase.

Fosse 14, violée. — Lance à la tête. Grand vase ovoïde brun-rouge, aux pieds.

Fosse 16, violée. — Lance, couteau, 2 anneaux en fer. 4 vases.

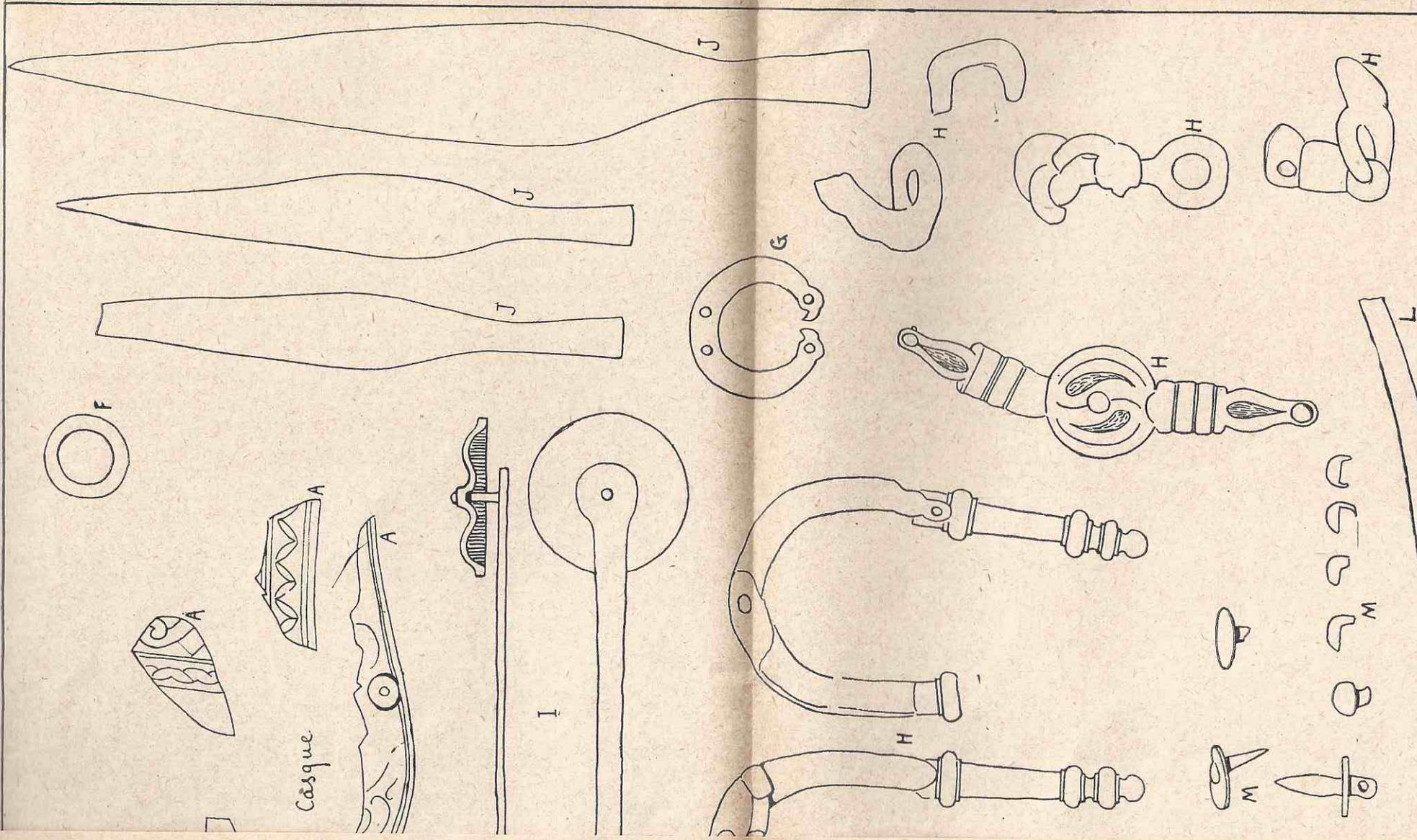
Fosse 18, violée. — Fosse à char. 1 petit vase à boire.

Fosse 19, violée. — Fosse à char. Aucun mobilier.

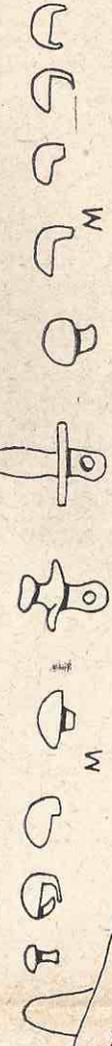
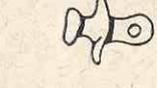
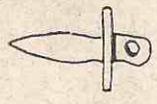
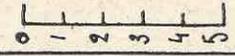
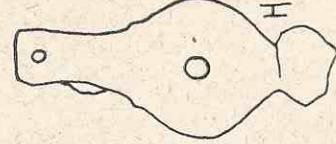
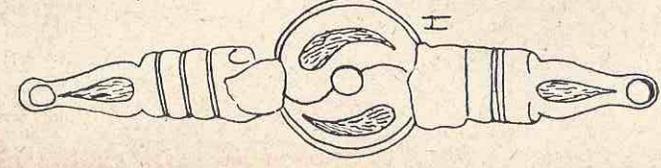
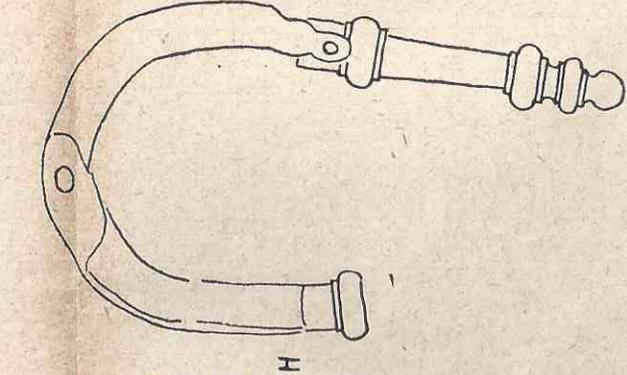
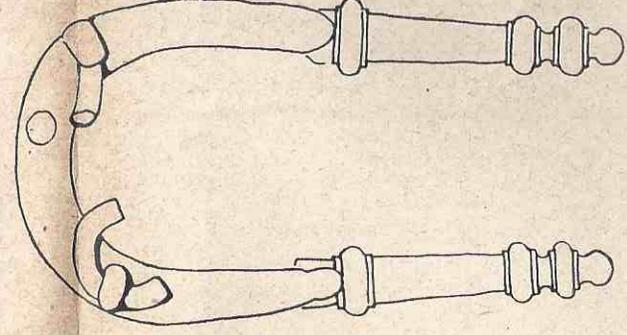
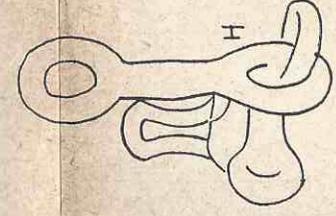
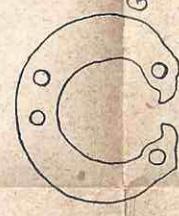
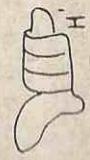
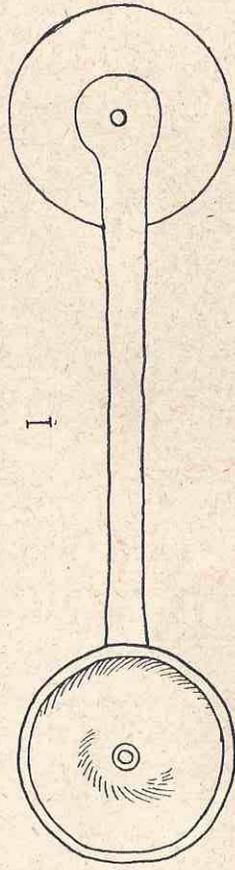
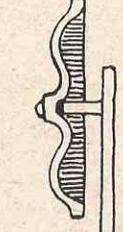
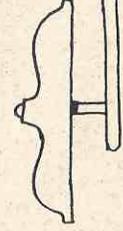
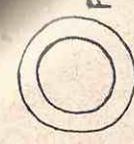
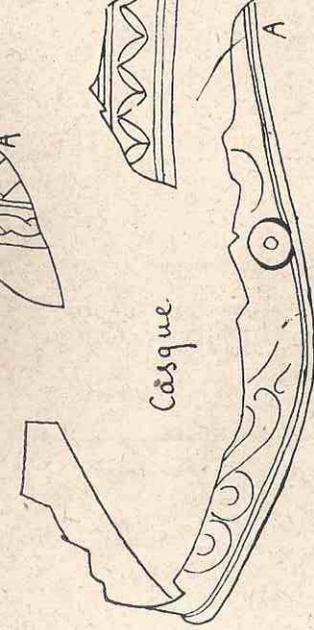
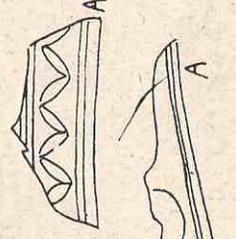
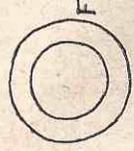
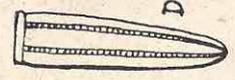
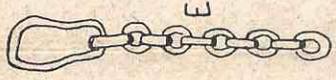
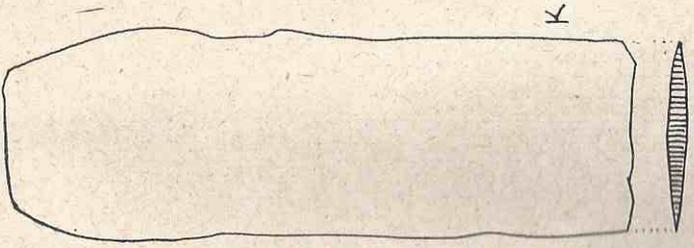
Groupe II. — Le plus important avec 135 fosses, dont la plupart ont été violées. 18 fosses sont vierges, dont 2 fosses doubles, le squelette du fond étant seul intact.

A signaler une fosse à char violée,

Une fosse entourée d'un grand cercle de 10 m. de diamètre.



Casque



Un autre cercle avec plusieurs fosses.

Une fosse hallstattienne, avec fragments de ceinture et armilles en B.

Fosse 23 (1), vierge. — Fosse peu profonde, 0 m. 40, terre très mélangée aucun mobilier.

F. 30, vierge. — Prof. 0 m. 75. Belle terre noire. Aucun mobilier.

F. 31, vierge. — Prof. 0 m. 50. Un petit vase près du bassin à droite. La main gauche près de la tête, l'avant-bras replié sur le bras.

F. 32, fosse double. — Le squelette du fond a un vase avec couvercle près du genou G. ; l'autre, une grande épée 0 m. 70 sur le bras D. ; les 2 crânes manquent.

F. 33, vierge. — Long. 2 m. 25, larg. 0 m. 80, prof. 0 m. 60. Torques. Bracelets avant-bras et bras. Fibule en fer avec corail près de la clavicule D. (Pl. III).

F. 34, vierge. — Long. 2 m. 25, larg. 1 m. 25, prof. 0 m. 40. Torques et bracelets bronze. 2 vases au genou gauche. Quelques os d'un autre squelette.

F. 35, vierge. — Sans mobilier.

F. 37, violée. — 3 lances dans l'angle de la fosse, à droite. Fragments de fourreau.

F. 38, violée. — Fragments de 2 vases. Cette fosse est entourée d'un fossé de 10 m. de diamètre rempli de terre noire.

F. 39, vierge. — 4 anneaux (B.) au-dessus du bassin.

F. 41, violée. — 1 fibule (B.) (Pl. III).

F. 42, violée en tête seulement. — Petit vase près du genou D., un poignard en f. avec ornement de B. à clous rivés sur cuir du baudrier : la bonne conservation de cet objet est très intéressante et permet une étude précise sur ce mode d'attache. 1 anneau B. (Planche VI).

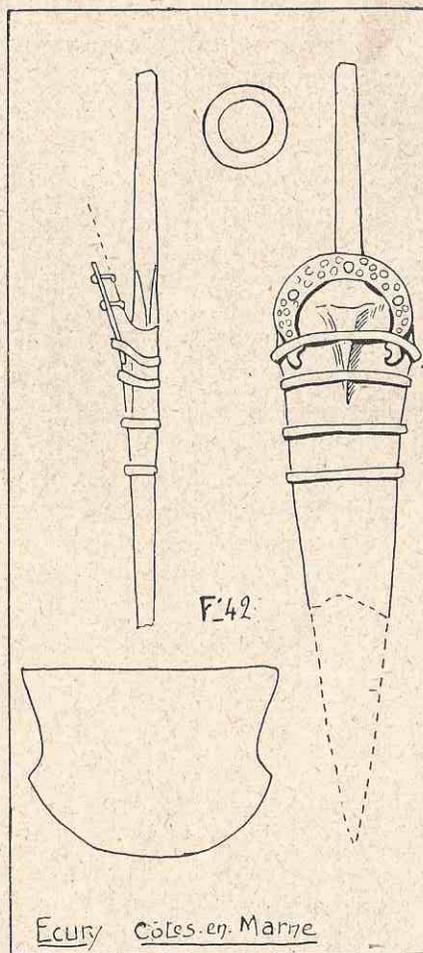
F. 43, violée. — 3 vases près de la jambe D.

F. 44, violée. — 1 lance près de la tête à D., 2 anneaux B. vers le bassin.

F. 48, vierge. — Prof. 0 m. 50, long. 2 m., larg. 0 m. 60. Torques, 2 bracelets, petit anneau B.

(1) Nous ne signalons pas les fosses déjà violées n'ayant aucun mobilier. Le Musée archéologique de Châlons possède (Coll. Lemoine), 2 bracelets bronze et un anneau en terre cuite trouvés « Côtés-en-Marne ».

F. 49, violée. — 1 bracelet B., 1 vase à peinture rouge et 1 couvercle assiette.



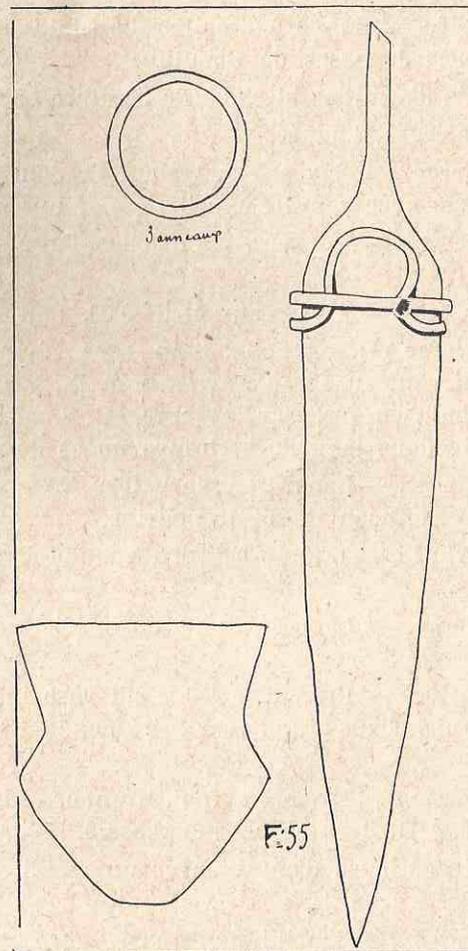
Cimetière des « Cotes-en-Marne »
Mobilier de la fosse 42

F. 50, 51, 52, 53, à l'intérieur d'un grand cercle. Ces fosses sont côte à côte, peu profondes ; toutes sont violées. 53 seulement avait une lance.

F. 54, violée. — 2 bracelets, 1 petit anneau B., 3 vases.

F. 55, violée. — Sur avant-bars D. poignard en fer avec attache en B., 3 anneaux B., petit vase près du genou D. Terre très mélangée (Planche VI).

F. 65. — Pieds seuls en place. A gauche 3 vases dont un à peinture rouge.



Cimetière des « Cotes-en-Marne »
Mobilier de la fosse 55

F. 66, vierge. — Fibule en fer.

F. 68, violée. — 1 vase.

F. 71, violée. — 3 vases.

F. 72, violée. — 2 vases.

F. 78, violée. — Lance recourbée, bris rituel. Se trouve

rarement à l'époque marnienne ; cette fosse serait peut-être hallstattienne comme sa voisine 82 (Pl. III).

F. 80. — Squelette intact sauf la tête. 2 lances.

F. 82, violée. — Fosse à mobilier hallstattien semblable aux fosses des Jogasses de Chouilly.

Fragments d'armilles et clous de ceinture en B.

F. 83, violée. — 1 lance.

F. 84, vierge. — 3 vases au genou D. dont un vase à peinture rouge avec couvercle, à l'intérieur un petit vase.

F. 88, vierge. — Torques, 2 bracelets B., petit vase au genou D.

F. 97, violée. — 1 vase aux pieds à D.

F. 105, vierge (?). — Long. 2 m., larg. 0 m. 80, prof. 0 m. 80. Un couteau fer à l'avant-bras D., 2 anneaux et fragment fibule en fer. Sur la jambe D. 1 vase recouvert d'une assiette dans laquelle se trouve un os de porc.

F. 106, vierge. — Long. 2 m., larg. 0 m. 70, prof. 0 m. 70. Anneau fer et anneau B. sur la poitrine.

F. 111, violée. — Fibule à timbale ronde et fusaïole en terre (Pl. III).

F. 112, vierge. — Lance à droite de la tête, placée verticalement.

F. 121, violée. — Prof. 0 m. 40. Petit vase intact sur les restes incomplets d'un grand vase brisé pendant la première fouille.

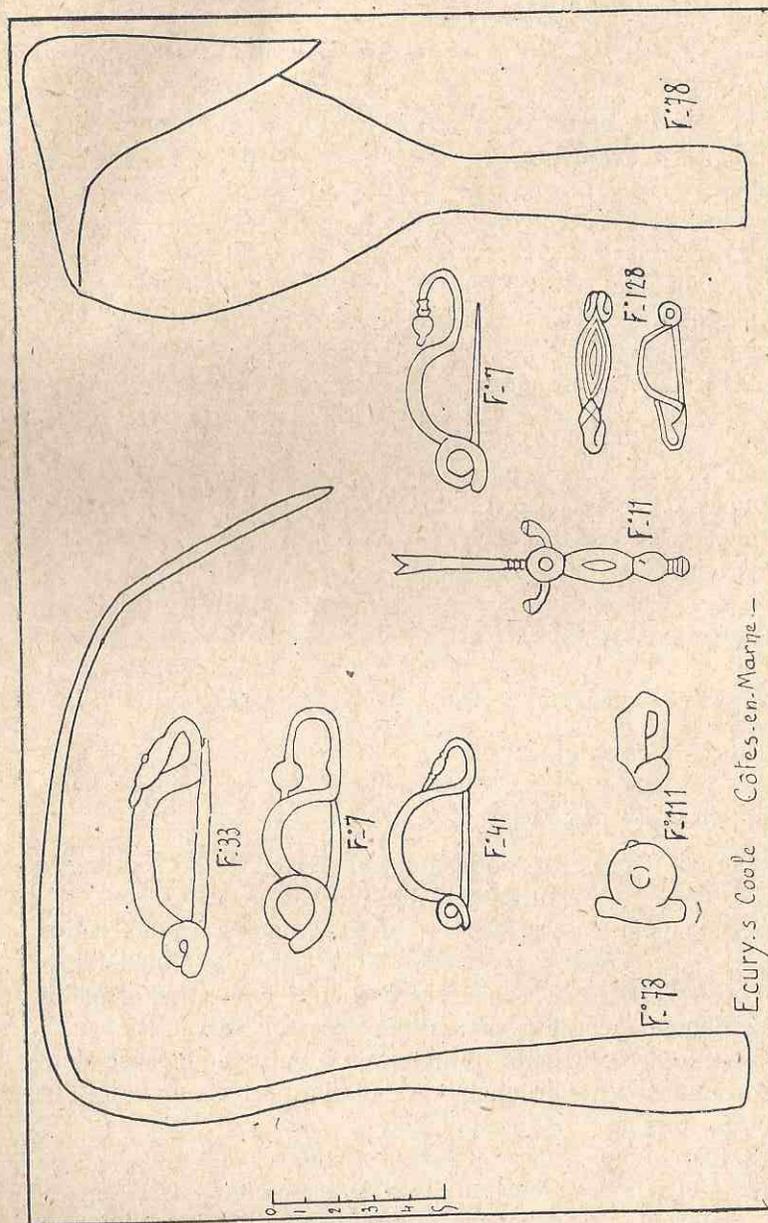
F. 128, vierge. — Fosse d'enfant. Torques, 2 bracelets et fibule B. (Pl. III), 2 vases près du bassin.

Fosse très curieuse d'enfant avec un mobilier de grandeur normale.

F. 134, vierge. — 3 petits anneaux en fer sur le bassin, 2 vases sur le tibia droit.

F. 154, violée. — Fosse à char. 2 lances et fragments de vases.

F. 155, vierge. — Deux inhumations superposées, le squelette du fond couché sur le ventre, face contre terre. 2 vases aux pieds.



Ecury-s-Coolle Côte-d'Or

Cimetière des « Côtes-en-Marne », Mobilier de fosses diverses (Voir le texte)

Le mobilier de ce cimetière comprend :

1°. — *Objets en bronze :*

	Groupe I	Groupe II	Total
Torques	1	5	6
Bracelets de bras	1	1	2
Bracelets d'avant-bras ..	1	12	13
Fibules	3	2	5
Bague	1		1
Anneaux		10	10
Pointe double	1		1
Phalères	4		4
Casque	1		1
Diverses pièces de chars.			

2°. — *Objets en fer :*

Epée		1	1
Lances	9	13	22
Couteaux	5	1	6
Poignards		2	2
Fibules		3	3
Anneaux	6	6	12
Roues	2		2
Pointe et pince		1	1

3°. — *Céramique :*

	50	39	89
--	----	----	----

dont 19 vases décorés.

Terminons ce très bref journal de fouille en soulignant les fosses et objets dignes d'intérêt.

1) Pour les fosses. — La fosse n° 7, double à incinération locale. Cas assez rare, trouvé déjà dans le cimetière de Breuvery (Marne) (1). Ici fosse particulièrement remarquable par l'abondance de la céramique : environ 18 vases.

La fosse 3, à triple inhumation, dont 2 adultes se donnant le bras : union touchante dans la mort, exemple le plus certain d'inhumation simultanée.

Mentionnons encore les fosses entourées d'un grand cercle, et le groupe important des 6 fosses à char.

Enfin, la fosse 82 avec son mobilier hallstättien identique

(1) Voir Bulletin S.A.C. n° 3 1926, page 88.

aux fosses des Jogasses de Chouilly et 78 avec fer de lance recourbé qui pourrait se rapprocher des armes brisées rituellement dont on a des exemples dans ce même cimetière des Jogasses.

2) Pour le mobilier. — Beaucoup d'objets sont très remarquables. Les bronzes de la fosse 13, les grandes phalères (B.), sont les plus beaux spécimens de l'art gaulois marnien, avec leur ornementation curviligne d'un dessin si élégant et si décoratif. Ces enroulements ont des allures de plumes de paon qui forment un très bel ensemble.

Les petites phalères (C), gravées au tremolo sont aussi très belles, bien que décorées d'un dessin en S à triple enroulement beaucoup plus connu.

Les gravures du casque doublent nos regrets de n'en avoir trouvé qu'une toute petite partie.

Diverses pièces du harnachement sont également fort intéressantes.

De la fosse 11 la belle pointe double en bronze avec corail.

Notons encore les poignards des fosses 42 et 55 avec leur système de suspension en B. dont nous pouvons rapprocher les 2 motifs (G.) de la f. 13.

3) Pour la céramique. — Quelques beaux vases richement décorés, ceux de la fosse 4 et 3 et les vases à larges bandes peintes en rouge.

Les plus remarquables sont les 2 vases de la fosse 2. Petits vases à boire au galbe très élégant, avec lignes en creux encadrant 4 motifs horizontaux et une bande verticale d'ornements gravés dans le style des phalères, F. 13, motifs géométriques et feuillages curvilignes doublés de lignes pointillées qui ressemblent à une fine dentelle.

Notre cimetière des « Côtes-en-Marne » mérite bien, avec son voisin de Sogny, une place d'honneur par cet ensemble très remarquable, comme centre d'art de l'époque marnienne.

III

Période Gallo-Romaine

Entre les deux groupes gaulois, nous avons trouvé une grande fosse d'époque romaine : 2 m. 80 de large, 1 m. 50 de profondeur, remplie de terre très noire et d'un nombre

considérable de tessons. Nous n'avons pu faire aucune reconstitution; nous avons seulement noté : 1°) les bords d'une très grande hydrie, plusieurs cols ou fragments de vases ou bouteilles en terre, 2 fonds de vases avec signatures de potier (illisibles); 2°) une meule en plusieurs morceaux; 3°) trois petits fragments de passoire en bois.

Aucune trace d'ossements humains.

CONCLUSIONS

Nos fouilles sur le plateau « des Côtes-en-Marne » nous ont permis de retrouver les traces successives de nos ancêtres depuis les débuts de l'âge du fer, aux environs du x^e siècle avant J.-C., jusqu'à l'époque romaine, en passant par la fin du Hallstatt, vers le v^e siècle et la belle période marnienne du iv^e-iii^e siècle avant J.-C.

L'importance des résultats obtenus après les dévastations antérieures augmente nos regrets, mais doit être un encouragement pour nos recherches futures.

A. THIÉROT.

Châlons 1931.

Le Gérant : P. SAVY.

Imp. MATOT-BRAINE, 2, r. du Cadran-St-Pierre et 9, r. de l'Ecu, Reims